

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Économiques

**MEMOIRE**

En vue de l'obtention du diplôme de

**MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES**

Option : Économie Quantitative

**L'INTITULE DU MEMOIRE**

Impact du secteur des assurances sur la croissance économique : cas du Bénin

Réalisé par :

M. AGOSSOU Fernand

Encadré par :

Mme Lynda MIZI ALLAOUA

Année universitaire : 2021/2022

## ***Remerciements***

Avant toute chose, on remercie Dieu tout puissant de nous avoir donné la santé, la force, le courage et la volonté d'entamer et de terminer ce modeste travail.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et l'encadrement de Mme Lynda MIZI ALLAOUA, on le remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, son soutien, et sa disponibilité durant la préparation de ce mémoire.

Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs pour leurs générosités et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles, pour la richesse et la qualité de leur enseignement et qui déploient de grands efforts pour assurer à leurs étudiants une formation actualisée.

On n'oublie pas nos parents pour leurs contributions, leurs soutiens et leurs patienties.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amis, qui nous ont toujours encouragés au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous et à toutes.

## *Dédicace*

*Je dédie ce travail à mes chers parents, mes frères Joseph et Nelson, mes sœurs Florence et Exaucée, à ma chère Merveille ainsi qu'à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce projet de mémoire.*

## **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Quelques chiffres clefs du marché béninois des assurances.....	30
Tableau 2 : Contribution NSIA BENIN.....	45

## **Liste des figures**

<b>Figure 1 :</b> Répartition du marché des assurances du Bénin.....	41
<b>Figure 2 :</b> Répartition du marché en chiffres d'affaires (2016) .....	42
<b>Figure 3 :</b> Évolution du chiffre d'affaires du marché IARDT.....	42
<b>Figure 4 :</b> Densité des Assurances IARDT 2009-2019.....	43
<b>Figure 5 :</b> Évolution du taux de pénétration et la population active.....	44
<b>Figure 6 :</b> Chiffre d'affaires et le PIB 2009-2019.....	45
<b>Figure 7 :</b> Épargne des Assurances vie 2010-2019 et le PIB.....	47
<b>Figure 8 :</b> Courbe corrélation PIB-consommation des ménages.....	48

## *Liste des abréviations*

**CIMA** : Conférence Interafricaine sur le marché de l'Assurance

**GFA** : Groupement Français des Assurances

**CICA** : Conférence Internationale de Contrôle des Assurances

**CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

**ARC** : Assurances et Réassurance du Congo

**SONAR** : Société Nationale d'Assurance et de Réassurance

**CNAR** : Caisse Nationale d'Assurance et Réassurance

**SOCAR** : Société Camerounaise d'Assurance et Réassurance

**STAR** : Société Tchadienne d'Assurance et de Réassurance

**CRCA** : Commission Régionale de Contrôle des Assurances

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**IARDT** : Incendies Accidents Risques Divers et Transport

**FCFA** : Franc des Colonies Française d'Afrique

## Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Résumé

Introduction générale ..... 1

**CHAPITRE 1 : vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans l'économie ..... 3**

**SECTION 1 : Historique de la naissance de l'assurance dans l'économie ..... 3**

1.1 L'assurance maritime ..... 3

1-2 L'assurance vie ..... 6

1.3 L'assurance terrestre ..... 7

**SECTION 2 : Définitions conceptuelles ..... 8**

2.1 La notion d'assurance ..... 8

2.2 Prime d'assurance ..... 10

2.3 L'assureur ..... 11

2.4 Le souscripteur ..... 11

A. La notion de risque et incertitude en assurance ..... 11

B. La notion de croissance économique ..... 13

a) Ricardo et les rendements décroissants ..... 13

b) La croissance économique selon les post-keynésiens (Harrod, Domar) ..... 14

c) Les théories de la croissance endogène ..... 15

**SECTION 3 : Relation entre le secteur des assurances et la croissance économique ..... 16**

3.1 Les principales fonctions de l'assurance dans l'économie ..... 16

a) L'assurance comme catalyseur économique du risque ..... 16

b) L'assurance comme catalyseur des investissements et un régulateur de l'économie .....	17
c) L'assurance comme facteur de d'innovation et le développement de la technologie .....	19
d) L'assurance comme facteur de stabilité et de solidarité entre les individus.....	19
Conclusion.....	20
<b>Chapitre 2 : Le marché des assurances et ses enjeux au Bénin .....</b>	<b>23</b>
<b>SECTION 1 : Évolution du marché des assurances en Afrique francophone (CIMA).....</b>	<b>23</b>
1.1 La période des mutations des structures : de la CICA à la CIMA .....	24
1.2 Objectifs et fonctionnement de la CIMA .....	25
<b>SECTION 2 : Le Marché des assurances au Bénin.....</b>	<b>26</b>
<b>2-1Financement de l'économie nationale du Bénin par les assurances .....</b>	<b>27</b>
a) Les placements.....	27
b) La redistribution de la prime .....	27
c) Les activités de courtage et des Agences Générales .....	29
d) Contribution à l'économie nationale .....	29
<b>SECTION 3 : Les difficultés du marché de l'assurance au Bénin et de la zone CIMA .....</b>	<b>31</b>
3-1 / La faiblesse du pouvoir d'achat des habitants et l'indifférence à la culture de l'assurance .....	31
3-2 / L'insuffisances d'une rigueur de contrôle et de réglementation du marché .....	31
<b>SECTION 4 : Enjeu des difficultés sur le marché des assurances au Bénin (CIMA) et la croissance économique .....</b>	<b>34</b>
4-1 Problème de confiance entre assureurs et assurés.....	34
4-2 Offre non adaptée.....	34
4-3 Population non couverte.....	35
<b>SECTION 5 : Quelques solutions et recommandations pour la zone CIMA et le Bénin .....</b>	<b>35</b>
5.1 Le renforcement de la capacité financière des sociétés d'Assurances .....	35
5.2. La remise en question des règlements de la zone CIMA.....	35
5-3 Solution spécifiques pour le Bénin .....	36
Conclusion.....	37
<b>Chapitre 3 : Etude des branches des assurances de Benin et leur rapport avec la croissance économique.....</b>	<b>40</b>
<b>SECTION 1 : Les assurances du Bénin.....</b>	<b>40</b>

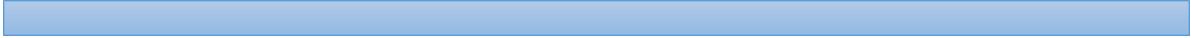
<b>SECTION 2 : Les assurances IARDT .....</b>	<b>41</b>
<b>SECTION 3 : Les assurances vie-capitalisation.....</b>	<b>45</b>
1. raison de construction de projet.....	46
2. une raison prioritaire.....	46
3. raison de prévention .....	46
<b>Conclusion.....</b>	<b>48</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>51</b>

## **Introduction Générale**

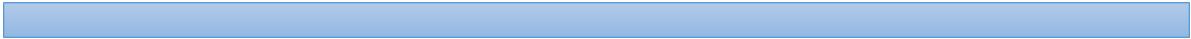
Notre siècle présent est frappé par plusieurs crises économiques et la plus récente est celle de 2008. Cette crise a littéralement chamboulé le monde de la finance et a entraîné une perte d'activité importante, une nette dégradation du marché du travail et des finances publiques. Pourtant, ce ne sont pas les seuls fléaux auxquels nous sommes exposés. Que ce soit les catastrophes naturelles, le changement climatique et ces nombreux risques que nous encourons quotidiennement dans nos lieux de travail, ne nous échappent pas. Et l'idée des assurances modernes est d'offrir une protection en cas de sinistre en couvrant ces éventuels risques. Les biens immobiliers, l'automobile, notre santé sont suivis par un mécanisme de protection dans l'optique de favoriser le développement économique de notre société ainsi que d'offrir la nécessité d'une solidarité participative, c'est-à-dire, de la responsabilité et la prévoyance. L'organisation et le développement des mutualités assurancielles permet aux individus de ne pas se dépendre des autres en cas de sinistre et de disposer des solutions réelles et accessibles. Bien que dans les pays développés et dans les pays en voie de développement, l'assurance joue un rôle dans l'économie de ces pays.

Mais comment les compagnies d'assurance participent à la croissance économique ? C'est-à-dire, quel est impact des assurances sur la croissance économique ? Et pour être plus précis, quel rôle majeur les compagnies d'assurance joue dans l'économie du Bénin ?

Pour mieux appréhender ces questions, nous allons en premier lieu faire une vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans un contexte historique et moderne ainsi que son lien avec la croissance économique. Ensuite dans un second temps, nous tâcherons d'explorer le marché des assurances et découvrir ses enjeux au Bénin. Pour clôturer notre recherche, nous allons enfin faire une étude macroéconomique centrée sur la relation assurance-croissance économique au Bénin qui sera actée par l'analyse des données statistiques, des graphes et des chiffres du marché des assurances.



## **CHAPITRE 1 : Vue panoramique sur la naissance de l'assurance et son rôle dans l'économie**



### **CHAPITRE 1 : vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans l'économie**

Au fil du temps, à travers les civilisations, l'homme a ressenti la nécessité de couvrir ses risques durant ces activités. Pour les marchands, le transport maritime était très risqué et pourrait engendrer une perte totale de biens. Les romains et les égyptiens ont développé une forme d'assurance antique qui permettait d'amortir les effets néfastes que ces risques mal gérés peuvent causer à l'économie.

Dans ce chapitre, nous retracerons le rôle de l'assurance à travers son histoire et sa naissance d'une part, tout en soulignant dans un cadre conceptuel son lien avec l'économie et d'autre part nous ferons un bilan sur la relation entre le secteur des assurances et la croissance économique.

### **SECTION 1 : Historique de la naissance de l'assurance dans l'économie**

La peur du risque a provoqué une conséquence de s'assurer dans l'évolution de l'humanité à travers trois grandes catégories d'assurance : l'assurance maritime, l'assurance vie et l'assurance terrestre.

#### **1.1 L'assurance maritime**

Pour ne pas prendre trop de risques auxquels ils sont exposés dans leurs affaires, les hommes dans l'antiquité ont pensé à l'assurance. Prenant une forme d'exprimer sa solidarité, l'assurance aidait les groupes humains à vaincre l'adversité, la mutualité et l'insécurité. Ainsi apparaissent de véritables institutions de secours mutuels entre personnes exposées à des risques comparables. En **Mésopotamie, en Egypte** et dans la **Rome antique**, certaines pratiques se faisaient entre commerçants pour réduire les coûts causés par les vols, pillages et détournement des bateaux par répartition des risques.

Contrairement à l'assurance moderne, ces hommes pratiquaient ce qu'on appelle le « **prêt à la grosse aventure** ».

Ce type de prêt adapté au commerce maritime était déjà pratiqué par les Grecs et les Romains

Vue la cherté des transports maritimes, les marchands grecs et romains étaient financés par des banquiers qui leur venaient en aide. Mais l'opération se déroulait sous une seule condition « si le bateau faisait naufrage, les marchands n'avaient rien à rembourser aux banques. Par contre, s'il arrivait à bon port, le banquier était remboursé et pouvait recevoir une compensation financière très élevée »<sup>1</sup>.

En 1234, ce système de prêt à la grosse aventure a été aboli par le pape Grégoire IX à cause d'une hausse très élevée du taux d'intérêt imposé par ces banquiers.

De ce fait, cette abolition va conduire à la naissance d'un autre système de prêt qui garantit au prêteur une sécurité pour son prêt et établit un rapport d'échange égalitaire entre les banquiers et commerçants. En échange d'une somme d'argent fournie en avance, ces derniers donnent en contrepartie de la valeur de leur navires et marchandises.

C'est ainsi que l'assurance maritime était née et continua à se développer dans les ports de la Méditerranée puis de l'Atlantique.

Au Moyen âge, les caisses de secours qui permettaient à la communauté des artisans et marchands de s'aider, regroupaient les premières formes de couverture de risques. Tout ceci était possible à cause de l'impact énorme de la religion et surtout une volonté accrue de s'associer pour faire face au danger. Les sinistres, en tenant compte de la gravité tels que l'incendie, le vol, l'inondation ou la mortalité du bétail, poussaient les guildes anglo-saxonnes<sup>2</sup> à puiser dans ces caisses de secours par allocation.

Malgré l'idée de s'unir et de s'entraider avec les caisses de secours en comparant les risques va subir un coup avec l'expérience puisque la mesure des dégâts que peut causer un incident n'est pas estimé à l'avance à sa juste valeur. On s'en rend compte de la grandeur du risque après le sinistre. Dans ce cas, seule la générosité des uns et des autres permettait aux victimes de s'assurer en cas de sinistres. On assiste donc pas encore à une réelle forme d'assurance.

---

<sup>1</sup> « Assurance-histoire et droit de l'assurance » Jean-Pierre AUDINOT, Jacques GARNIE, Encyclopédie universalis

<sup>2</sup> Une association qui procure à ses adhérents des conditions d'achat particulières

## CHAPITRE 1 : Vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans l'économie

---

En outre, seuls les groupes de personnes alliées et partageant des valeurs intrinsèques pouvaient couvrir leur risque par répartition entre membres avec des montants peu considérables. Ce qui est loin de priver l'assuré de certains risques. Seul le transfert du risque sur une autre personne pouvait donner à cet assuré la garantie immédiate d'une indemnisation en cas de sinistre. Ce sont ces premières formes de contrats d'assurance qui existaient dans la Rome antique.

C'est alors en 1424 que nous allons assister à la naissance des premières et véritables sociétés d'assurances maritimes développé en Angleterre et en Italie constituées de chambres d'assurances et des particuliers spécialisés uniquement dans le métier de l'assurance.

Ces sociétés ont trouvé une solution à l'ancienne forme d'assurance en séparant l'opération de « garantie » de l'opération de « prêt », qui devenait moins utile et ne profitait qu'aux armateurs et marchands du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. De nouvelles règles ont été rédigées dans la ville de Gênes comportant quatre-vingts polices afin de régulariser en équilibrant les charges dans le métier d'assurance.

De là, l'opération de garantie s'étend au XV<sup>e</sup> siècle à Barcelone, aux Pays bas, dans les villes hanséatiques, pour finalement atteindre la France après la guerre de Cent Ans.

Elle fut perfectionnée par les juristes romains en rendant d'immenses services au commerce maritime et est à l'origine de la plupart des innovations en matière d'assurance, jusqu'à la constitution définitive des grandes compagnies d'assurance.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la ville de Londres connut une croissance fulgurante et repérée en tant que centre de commerce qui attire la demande des assurances maritimes. C'est ainsi que Edwards Lloyd ouvre une taverne qui devient un repère pour les négociants et les affréteurs, et par la suite une source d'information sur le monde maritime. Il devient un lieu de rencontre pour les personnes cherchant à assurer leurs bateaux, et ceux proposant une couverture. Aujourd'hui encore, le Lloyd's de Londres reste le haut lieu de l'assurance maritime.

### 1-2 L'assurance vie

Pour s'assurer, face aux dommages créés à court par les naufrages, BRUDEGON souscrit la première tentative de **l'assurance vie** en 1956 à Anvers destiné pour une durée de 6 mois dans le but de couvrir ses voyages sur mer. Mais bien avant, plusieurs mathématiciens et chercheurs ont contribué à l'évolution de l'assurance vie.

En effet, l'assurance vie a pris une nouvelle dimension avec les mathématiciens Blaise Pascal et Pierre de Fermat dans le calcul de probabilité notamment sur la démonstration de la science du hasard entre 1653 et 1654. De son côté, John Grant expose en 1662 à Londres le nombre d'individus mourant dans un intervalle de 6 ans, 10 ans jusqu'à 76 ans. En publiant chaque semaine l'état des décès, ses travaux ont eu d'énormes impacts sur l'assurance vie ; fait à partir du registre de la compagnie des clercs de la cité de Londres depuis 1629.

Par ailleurs, la poussée d'une éclosion de l'assurance vie contre les incendies, l'inondation et les accidents, est le fruit de Leibniz sur les calculs différentiel et intégral en 1666 ainsi que Newton avec l'idée de mêler les sciences du hasard aux questions économiques majeures en 1678. Pour apporter sa contribution en termes de sécurité sociale, Leibniz eu l'idée parfaite de la création d'une caisse d'Etat et autonome qui sera alimentée par chacun des individus de la société dans le but ultime de venir en aide aux victimes les plus faibles qui sont dans l'incapacité de couvrir les risques. Cette vision de Leibniz va soulever un véritable problème dans son application puisqu'elle n'est pas applicable qu'aux monarchies qui dirigeaient dans le temps faute de revenus suffisants pour penser à mettre en pratique cette idée.

Dès lors en 1693, le chercheur Edmond Halley va pouvoir déduire à partir de ses recherches sur la population de Breslau en Pologne, le calcul des annuités et les primes annuelles présentes dans les contrats d'assurance-vie. Tout ceci va aboutir à l'établissement de la première table de mortalité<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Enumération de données sur une population étudiée statistiquement

De plus, le mathématicien suisse Jacques BERNOULLI va sortir sa formule célèbre dans son livre ‘Ars conjectandi’<sup>4</sup> qui est la loi des grands nombres en 1714. Cette loi stipule que « **il est probable que si l'on fait un nombre suffisamment grand d'expériences, la fréquence d'un événement converge notablement vers sa probabilité** » Elle facilitera les calculs de primes dans les assurances vies et qui sera approfondie plus tard par le mathématicien James DODSON en 1755.

Ensuite, en 1762 la vie humaine comme le risque maritime devient primordiale aux yeux des assureurs et de tous. L'homme devient un patrimoine. En souscrivant une police vie, il s'offre une valorisation économique de sa personne, de même qu'il introduit une notion de pérennité du capital d'un père à ses héritiers. Cela va conduire à la création de la première compagnie d'assurance vie par le mathématicien et économiste Docteur Richard Price. Cette société au nom de “ **Equitable Society for the assurance on lives and survivorships**” a pu lancer le premier produit d'assurance vie où l'assuré devra payer annuellement une somme d'argent pendant qu'il est en vie. Une fois décédé, l'assureur devra verser en moyenne un capital pour que sa famille puisse survivre et couvrir certains aléas de la vie. La technique actuarielle s'impose à grande échelle dans le domaine des assurances ce qui va rendre l'assurance vie comme un secteur clé de la croissance économique.

Il faut aussi souligner que les tontines ont eu leur origine en Italie, et sont l'œuvre du Napolitain Lorenzo TONTI. Elles étaient la préfiguration de l'assurance sur la vie en Angleterre, en France et au Pays-Bas.

### 1.3 L'assurance terrestre

Dans les temps modernes, une nouvelle forme d'assurance va naître : l'assurance terrestre. En 1666, l'incendie de Londres qui compte un bilan de 13200 bâtiments détruits va conduire à une prise de conscience sur la nécessité d'instaurer des systèmes efficaces de prévention et de compensation contre les incendies.

Face à ces menaces non contrôlées, le gouvernement anglais était contraint de favoriser en 1667 la création d'un bureau des incendies qui sera dotés de pompes à eau et aura pour

---

<sup>4</sup> L'art de conjecturer

mission de réduire les dégâts. De là, l'affluence des solutions possibles face à ces menaces dans le futur vont donner lieu à la création des premières sociétés d'assurances terrestres comme la ‘ Friendly Society Fire Office’ en 1684 ; ‘ Amicable’ en 1696 ; ‘ Sun’ en 1710 et la ‘ Westminster’ en 1717. Leur mission est de venir secourir le plus vite possible les immeubles qui sont assurés dans ces compagnies d'assurances en limitant les dégâts en cas d'incendie.

De grâce, l'industrialisation et les progrès technologiques vont donner naissances à de nouvelles forme de risques comme les accidents en milieu de travail. La fréquence de ces risques dans l'industrie va augmenter vois s'aggraver avec l'exode rural dans les grandes villes en Europe et en Amérique. Ces accidents sont parfois catastrophiques et inassurables. L'apparition de l'assurance constituait donc une nouvelle forme de protection qui s'est répandue au fur et à mesure dans la première moitié du XIXème siècle, ses techniques exigeaient des informations statistiques rétrospectives fiables du point de vue de la fréquence des risques, de leur gravité, de leurs couts et de leurs possibilités d'être assurées.

### **SECTION 2 : Définitions conceptuelles**

Comprendre l'origine étymologique ou la définition d'un mot peut aider à cerner le sens que prend le mot dans chaque contexte. C'est ce que nous allons faire dans cette section en définissant en premier lieu la notion d'assurance, celle du risque et incertitude en assurance ainsi que celle de la croissance économique. Notre analyse aura pour objectif de trouver le lien qui résulte ces notions thématiques.

#### **2.1 La notion d'assurance**

Sur le plan juridique, l'assurance est selon Yvonne Lambert-Faivre « une convention par laquelle, en contrepartie d'une prime, l'assureur s'engage à garantir le souscripteur en cas de réalisation d'un risque aléatoire prévu au contrat ». Cette définition souligne et met en relation trois éléments : **le contrat d'assurance, l'assureur et le souscripteur**.

## CHAPITRE 1 : Vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans l'économie

---

Pour PETAUTON P, l'assurance est « l'opération par laquelle un assureur organise en mutualité une multitude d'assurés exposés à la réalisation de certains risques et indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées ».

Par ailleurs, Patrick LIEDTKE M. dans le journal “Working Papers” en 2005 de Thomas More ; définit l'assurance comme « **un mécanisme social ou commercial** qui verse une indemnité financière lors d'un évènement malheureux, dont le paiement est effectué à partir des contributions cumulées de l'ensemble des membres participant au régime ». Pour lui ce mécanisme social ou commercial consiste à accumuler des actifs financiers et indemniser les sinistrés en cas de d'incident.

Alors, dans ce sens Pierre DEVOLDER part du principe que l'assurance est le fruit d'une idée de s'entraider en communauté tout en portant chacun le risque des uns et des autres en cas de danger. Et cette solidarité en partageant les risques au sein de la communauté facilite avant tout la cohésion sociale et renforce l'économie rurale. Plus le risque est reparti en grand nombre, plus les petites entreprises familiales pourront s'offrir une sécurité sociale face aux incidents. Dorénavant chaque prise de risque par l'assureur est étudiée et confirmée par une équipe d'expert et professionnelles en assurances. Par illustration, VALIN Gérard affirme que « l'avantage de la gestion en répartition est de doter la société d'un fonds de roulement préalable et d'un flux de trésorerie dès le paiement de la prime annuelle. Le paiement d'une prime annuelle constitue en quelque sorte une avance de trésorerie qui protège l'assureur contre les inflations et les fluctuations conjoncturelles en attendant la survenance de sinistre. Cette prime payée au début de chaque exercice d'assurance est destinée à couvrir le risque de l'année »<sup>5</sup>.

On pourrait distinguer différents types d'assurance selon les domaines d'intervention. D'une part, on distingue les assurances privées, des assurances sociales et des assurances publiques à partir des règles de sélection, qui sont nécessaires pour préserver les garanties des assurés et la solvabilité des intervenants ; d'autre part, on parle des assurances de répartition et des assurances de capitalisation. Les assurances indemnitàires dites de répartition, correspondent à une forme élémentaire de répartition des risques au sein d'une mutualité d'assurés. Au cours d'une année d'exercice, l'assureur repartit entre les assurés

---

<sup>5</sup> **Gestion des entreprises d'assurances : mécanismes économiques et financiers,**  
VALIN Gérard

sinistres la masse des primes payées par l'ensemble des membres de la mutualité, la probabilité de réalisation du risque étant constante au cours du contrat ; c'est-à-dire qu'elles ont une durée annuelle, et les sinistres de l'année sont couverts par les primes encaissées au cours de cette année. Les assurances de dommages (les assurances des choses), les assurances de responsabilité, et les deux assurances de personnes : les assurances maladie et les assurances accidents sont gérées en répartition.

Par ailleurs, les assurances de capitalisation sont des assurances souscrites à long terme et dont les primes sont capitalisées selon la méthode des intérêts composés. Le risque couvert n'est pas constant contrairement aux assurances de répartition, il augmente ou diminue au cours du contrat (ex : risque de décès). Les branches gérées en capitalisation sont : vie-décès, nuptialité-natalité, assurances liées à des fonds d'investissement, opérations tontinières, capitalisation, gestion des fonds collectifs, prévoyance collective. Ces assurances ont pour objet de garantir contre des risques dont la gravité augmente avec le temps et ce d'une façon continue. Leur couverture au moyen d'une prime périodique constante, nécessite la formation de réserves spéciales constituées par la capitalisation de la différence entre la prime nivélée « toujours constante » perçue au cours des premières années d'assurance et la valeur réelle du risque à cette époque.

En se servant des **techniques actuarielles** qui reposent sur des techniques de couverture des risques en assurances sociales ou régime de responsabilité publique, l'assureur procède par opérations si ces éléments sont réunis : **la perte fortuite et de sa compensation conséquente ; le processus de l'estimation des risques ; l'accumulation des fonds ; et le transfert inter-personnes.**

### 2.2 Prime d'assurance

La prime (ou cotisation) est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée de se voir indemnisé (selon les conditions contractuelles) en cas de la réalisation du risque pour lequel il s'est assuré. Elle correspond principalement au coût du risque auquel il convient d'ajouter les frais de fonctionnement de l'assureur (distribution et gestion) et les taxes éventuelles. La prime est payable au départ de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance.

### 2.3 L'assureur

L'assureur est la personne morale qui accepte la prise en charge des risques, perçoit les cotisations et règle les sinistres.

### 2.4 Le souscripteur

Le souscripteur représente la personne morale ou physique qui s'engage juridiquement envers l'assureur. Il est le signataire du contrat et il lui revient de désigner les bénéficiaires de la prestation de l'assureur qui signe la police d'assurance.

## A. La notion de risque et incertitude en assurance

Guy COURTIEU définit le risque en assurance comme étant « l'événement dommageable dont la survenance est incertaine (aléatoire), quant à sa réalisation ou à la date de cette réalisation ; il se dit aussi bien de l'éventualité d'un tel événement en général, que de l'événement spécifié dont la survenance est envisagée » c'est-à-dire que la réalisation d'un risque repose sur une probabilité dont les circonstances peuvent être prétendues mais reste une situation dans laquelle le victime peut être dédommagé. Dans son livre<sup>6</sup>, Marie-Agnès NICOLET souligne que les risques à couvrir dans les sociétés d'assurances sont : « risques liés à la souscription et au provisionnement, risques liés à la gestion actif /passif, risque d'investissement, risque de liquidité, risque de concentration et le risque opérationnel. Le risque naît de l'aléa (incertitude), et il y a risque dès lors que l'individu n'est pas en mesure de prévoir avec certitude l'état futur de son patrimoine. Les risques propres à l'assurance sont décomposés notamment en risque de défaut des contreparties, risques liés à l'assurance vie, non-vie et santé et risque de marché. Le risque de marché dans les sociétés d'assurance correspond aux risques liés à la politique d'investissement (ces derniers étant eux même composés des risques de taux d'intérêt, action, immobilier, spread, change, concentration et liquidité) ».

---

<sup>6</sup> *Gouvernance et fonctions clés de risque, conformité et contrôle dans les établissements financier*, Marie-Agnès NICOLET.

## CHAPITRE 1 : Vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans l'économie

---

Dans son travail intitulé : « Risk, Uncertainty, and Profit », KNIGHT apporte un éclairage qui va permettre de distinguer les deux concepts « Risque et Incertitude », il écrit :

*[Pour préserver la distinction ...entre l'incertitude mesurable et l'incertitude non mesurable, nous devons utiliser le terme « risque » pour désigner la première et « incertitude » pour désigner la seconde.] .....* « La différence entre ces deux catégories, risque et incertitude est que dans la première, la distribution de l'issue (résultat) dans un groupe des cas est connue (soit à travers un calcul a priori, soit à partir des statistiques des expériences passées), pendant que pour la dernière catégorie, cela n'est pas vrai, la raison est qu'il est impossible de former un groupe des cas dans la situation de l'incertitude. »

Pour apporter sa lumière dans l'étude du risque, PFEFFER I. souligne dans son livre « Insurance and Economic Theory », que l'incertitude est comme un état d'une pensée relative à une situation spécifique de fait qu'elle reflète l'état de connaissance d'une personne, ses sentiments etc. il appuie cette dernière en définissant le risque comme : «la combinaison des hasards et mesurée par la probabilité, alors que l'incertitude est mesurée par le degré de croyance. Le risque est un état du vécu (monde) alors que l'incertitude est un état de pensée (de l'imagination) ».

Par analogie dans le langage actuel des assureurs, le risque est l'objet de l'obligation de l'assureur, autrement dit les conséquences qu'il s'est engagé à compenser, d'un événement incertain atteignant une personne, un bien ou un patrimoine. Les risques pris en charge par les assureurs sont aussi la responsabilité, les biens matériels et les personnes. La gestion de ces risques par l'assureur repose sur le mécanisme de transfert du tout ou d'une partie des conséquences financières du risque sur la compagnie d'assurance, dans des conditions et circonstances précisées dans un contrat. Il est donc clair que le risque assurantiel n'est pas à confondre avec le risque spéculatif dans lequel il n'y a pas de mécanismes de compensation. Plusieurs mécanismes de gestion de risques existent : il y a l'auto-assurance en appliquant la prudence et la prévenance, la mutualisation des risques en comptant sur leur dispersion et leur indépendance, le partage des risques à cause de leur importance, le transfert du risque par un contrat entre individu et une compagnie. Il faut noter que ces mécanismes ne sont pas exclusifs, mais ils sont complémentaires. Les compagnies d'assurance recourent souvent à cette complémentarité pour : diversifier leur portefeuille et constituer des provisions techniques importantes par l'auto-assurance, couvrir un grand nombre de risques individuels par la mutualisation, partager une partie de ses risques par le transfert aux réassureurs. La famille, les marchés financiers, les compagnies d'assurance et de réassurance et l'Etat constituent les véhicules traditionnels de gestion des risques.

---

## **B. La notion de croissance économique**

On appelle croissance économique, l'« augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension ; pour une nation : le produit global brut ou net en termes réels » selon François Perroux. On distingue généralement :

- **La croissance extensive** : qui est une augmentation des quantités de facteurs de production (capital et travail). La croissance extensive génère d'emplois dans l'économie d'une nation.
- **La croissance intensive** : comme une augmentation, par des gains de productivité, de la production à volume de facteurs de production identiques, notamment sans création d'emplois supplémentaires.

Dans ce sens, plusieurs théories ont été élaborées pour mettre en lumière ce qu'est vraiment la croissance économique.

### **a) Ricardo et les rendements décroissants**

**David Ricardo (1772-1823)** considérait, comme les autres économistes classiques, que « l'investissement était essentiel à la croissance économique. Les capitalistes utilisent leur épargne pour investir. La croissance dépend donc de la répartition des revenus : plus les capitalistes reçoivent une part importante du profit, plus ils investiront, plus la croissance sera importante »<sup>7</sup>.

Il parlera ensuite de la **loi des rendements décroissants** c'est-à-dire que par exemple le rendement d'une terre est plus faible que le rendement des terres qui ont précédemment été mises en culture. D'une part, les propriétaires obtiennent des rentes de plus en plus importantes. D'autre part, le prix du blé augmente car le coût de production augmente. Comme le prix des produits agricoles augmente, les travailleurs exigent des salaires de plus en plus élevés pour pouvoir se les procurer. Puisque les capitalistes reçoivent le revenu qui n'a été distribué ni aux rentiers, ni aux travailleurs, alors ils voient peu à peu leurs profits

---

<sup>7</sup> « *Croissance, cycles et crises* » par Martin Anota, sept.2012

diminuer. Puisqu'ils disposent de moins d'argent, les capitalistes investissent de moins en moins, donc la production augmente de moins en moins également.

Lorsque l'investissement atteint zéro, la production n'augmente plus et l'économie entre dans une phase stationnaire.

Le déclin de la croissance est inéluctable. Mais il est possible de retarder l'instant où l'économie se retrouve à l'état stationnaire en ouvrant les frontières et en important du blé. Par conséquent, la hausse des prix agricoles et des salaires ralentit, ce qui permet de ralentir le déclin de l'investissement. Ricardo argumente le libre-échange, ce qui l'amènera à formuler la **théorie des avantages comparatifs**.

### b) La croissance économique selon les post-keynésiens (Harrod, Domar)

Pour les keynésiens, la demande joue un rôle dans la croissance économique. Dans la *Théorie générale*, Keynes (1936) ne s'est focalisé que sur le court terme ; il n'a pas construit une théorie de la croissance économique à long terme.

Ainsi, **Roy Forbes Harrod (1939)** et **Evsey Domar (1947)**, deux économistes inspirés par les théories keynésiennes, ont chacun de leur côté contribué à construire une telle théorie. Ils arrivent tous d'eux aux mêmes conclusions.

D'une part, la croissance est **déséquilibrée**. L'investissement est à la fois une composante de l'offre et une composante de la demande. En investissant, les entreprises augmentent leurs capacités de production (l'offre tend à augmenter). Mais si une entreprise investit, c'est qu'elle achète par définition des machines ou autres moyens de production à d'autres entreprises (la demande tend à augmenter). Si l'augmentation de l'offre correspond à l'augmentation de la demande, alors la croissance sera équilibrée, mais rien n'assure que ce sera effectivement le cas.

D'autre part les déséquilibres sont **cumulatifs**. C'est-à-dire que si la demande est supérieure à l'offre (cas inflationniste), les entreprises vont chercher à accroître leurs capacités de production pour répondre à l'excès de demande. Or, en investissant, elles créent une demande supplémentaire. Il est alors probable que l'excès de demande s'intensifie au lieu de se réduire. Inversement, si l'offre est supérieure à la demande (cas de

surproduction), les entreprises risquent de réduire leurs dépenses d'investissement, donc de réduire plus amplement la demande. De toutes façons, un simple déséquilibre risque de s'amplifier au cours du temps : la croissance est « *sur le fil du rasoir* » selon Harrod.

### c) Les théories de la croissance endogène

Les théories de la croissance endogène visent à expliquer le caractère cumulatif de la croissance ou, autrement dit, à expliquer pourquoi certains pays ne parviennent pas à amorcer un processus de croissance et demeurent alors dans une trappe à sous-développement.

Il y a trois principaux modèles de croissance endogène :

- **Le modèle de Robert Lucas (prix Nobel en 1995)**

Il souligne l'importance du **capital humain** pour la croissance. En selon lui, un travailleur devient plus productif lorsqu'il accumule des connaissances et des compétences, or celles-ci ne s'usent pas : le capital humain est un facteur cumulatif, qui présente des rendements croissants. Donc un cercle vertueux est à l'œuvre : plus les individus obtiennent de nouvelles connaissances et compétences, plus ils sont capables d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Robert Lucas se contente de développer l'idée qu'accumuler du capital humain permet au travailleur d'être plus productif, mais nous pouvons aller plus loin : en accumulant du capital humain, un individu est capable d'innover, de créer des idées, un savoir et des savoir-faire qui n'existaient pas auparavant.

- **Le modèle de Paul Romer**

Il met l'accent sur la recherche-développement, c'est-à-dire l'accumulation de **capital technologique**. Pour innover, un chercheur utilise le savoir qui est disponible à son époque ; en innovant, il accroît le savoir disponible pour les autres chercheurs, notamment ceux des générations futures. Par conséquent, les dépenses de recherche-développement réalisées par une entreprise lui permettent d'accroître sa productivité et d'innover ; grâce aux externalités, elles profitent également aux autres entreprises. Donc un cercle vertueux

est à l'œuvre : en innovant, une entreprise permet aux autres entreprises d'innover. L'aspect technologie est aussi un pilier de la croissance économique.

- **Le modèle de Robert Barro**

Pour lui la croissance économique est stimulée par l'investissement public, c'est-à-dire l'accumulation de **capital public** comme par exemple les infrastructures publiques (routes, aéroports, éclairage public, réseau de distribution d'eau, *etc.*) qui à leur tour stimulent aussi la productivité des agents privés et par conséquent l'activité. Or, avec la croissance, l'Etat prélève davantage de taxes et d'impôts, donc il peut financer de nouvelles infrastructures. Donc, un cercle vertueux est à l'œuvre : l'investissement public favorise la croissance et la croissance favorise en retour l'investissement public.

### **SECTION 3 : Relation entre le secteur des assurances et la croissance économique**

Pour mieux comprendre l'impact qualitatif de l'assurance sur l'économie moderne, il est important de discerner la position complexe que les systèmes d'assurance occupent dans l'économie. C'est-à-dire l'apport concret que le secteur des assurances occupe aujourd'hui dans le circuit économique. Voilà ce à quoi nous sommes appelés à faire dans cette section tout en soulignant les principales fonctions de l'assurance dans l'économie.

#### **3.1 Les principales fonctions de l'assurance dans l'économie**

##### **a) L'assurance comme catalyseur économique du risque**

L'assurance pourrait être qualifiée de catalyseur dans la mesure où elle permet aux individus et aux entreprises de prendre des risques et où elle encourage l'investissement productif et confiant des personnes et des actifs dans l'économie. Le développement économique conduit habituellement à une prise de risque accrue, à une plus grande inclusion financière et à une meilleure connaissance des notions financières qui

soutiennent à leur tour le développement de l'assurance. « L'offre d'assurance »<sup>8</sup> aide à accroître l'efficience globale du secteur financier, notamment en facilitant la fourniture de crédit au secteur privé.

Bien que le jeu et d'autres activités spéculatives puissent être considérés comme preuves d'une préférence pour le risque dans certaines circonstances, l'existence de l'assurance et d'autres supports atteste la validité de l'hypothèse de l'aversion pour le risque. Comme gestionnaire des risques, l'assureur veille au bon transfert de ceux-ci au sein de la mutualité. Il est à la fois trésorier des fonds cumulés par les membres de la mutualité qu'il gère, et en même temps, il peut en devenir propriétaire. Il peut à ce titre gérer des capitaux importants en veillant aux diverses stratégies de gestion de réduction des coûts économiques des transactions. Ainsi, « l'assurance évite l'interruption durable voire définitive de la production. Elle évite ensuite la disparition de l'entreprise en permettant la reconstruction grâce à l'indemnisation des sinistres. »<sup>9</sup>

De cette façon, l'assurance offre une certaine indépendance aux gens et améliore leur autonomie. Elle renforce la capacité à affronter des conséquences négatives, souvent imprévues et se produisant parfois au moment le moins opportun. Les preneurs de risques demeurent actifs car ils n'ont pas à s'inquiéter sur les conséquences négatives possibles d'une activité entreprise et couverte par un contrat d'assurance. Ils opèrent alors avec une tranquillité d'esprit, car ils savent que leurs risques sont couverts.

### b) L'assurance comme catalyseur des investissements et un régulateur de l'économie

L'assurance joue un rôle clé de « stabilisateur économique »<sup>10</sup> pour les ménages en période de crise, car elle permet de lisser la consommation des individus confrontés à des chocs, qu'ils soient de nature privée ou collectifs comme les catastrophes naturelles ou les crises financières. Par exemple, l'assurance-vie à annuités variables et l'assurance-chômage sont des produits qui assurent cette fonction de stabilisateur. L'assurance est également une source de financement stable pour les marchés financiers et pour l'économie, car elle

---

<sup>8</sup> « Acte final et rapport », Actes de la CNUCED, annexe A18.23, Ed. Dunod, Paris, 1964

<sup>9</sup> Thèse « Assurance : catalyseur de développement » Marcel MULUMBA KENGA TSHILEKEJA

<sup>10</sup> Organisation internationale du travail (OIT) « Assurance et développement économique, stabilisation et répartition »

favorise le crédit et l'investissement dans une perspective de long terme. De ce point de vue, les compagnies d'assurance sont bien plus « tournées vers l'avenir » que les autres entreprises comme les banques par exemple. Au plan microéconomique, posséder une police d'assurances facilite l'accès au crédit en servant de garant. À travers ce mécanisme, les institutions de crédit parviennent à transférer une partie de leur risque de crédit, ce qui les rend plus enclin à l'octroi des prêts à l'investissement et à la consommation, moteur de la croissance économique.

En effet, l'assurance stimule les investissements et donne davantage de fond de roulement à une économie, en ce sens que les assurés comptent sur leurs contrats d'assurance pour se couvrir contre les risques en payant une prime moindre au lieu d'immobiliser des sommes importantes pour se protéger eux-mêmes. Les fonds économisés dans le processus de l'assurance peuvent être affectés à d'autres besoins plus productifs pour les individus. L'assurance pérennise l'investissement en permettant de remplacer les biens détruits ou volés. Elle permet de corriger certains comportements irrationnels dans l'économie d'une nation, c'est le cas de la couverture obligatoire de certains risques spécifiques, comme l'assurance de responsabilité civile. Elle participe également aux dépenses sociales comme la maladie et les rentes pour ses assurés. Elle accompagne des prêts bancaires ou autres prêts alloués aux particuliers en garantissant le risque de décès. L'assurance permet de filtrer les besoins financiers soudains de l'ensemble des assurés qui seraient contraints de déposer leurs bilans lors d'une catastrophe par exemple. En outre, les mécanismes d'assurance sont parmi les rares qui permettent de répartir le risque sur de longues périodes, des fois d'une génération à l'autre. C'est l'exemple de l'assurance vie des personnes qui peuvent survivre au-delà de 100 ans.

Par ailleurs, l'assurance a un impact sur la baisse des taux d'intérêt et l'allongement des maturités de crédit (courbe de rendement). En protégeant des entreprises et des ménages contre la perte de biens, des dommages ou des difficultés à rembourser un emprunt, elle contribue à réduire le risque de crédit. De plus, les compagnies d'assurance investissent en général les primes collectées et adoscent leurs passifs d'assurance à des actifs de même durée. Les primes d'assurance santé sont fréquemment investies dans des actifs à court terme, tandis que les primes d'assurance vie ou les produits de retraite peuvent être investies sur plusieurs dizaines d'années.

**c) L'assurance comme facteur de d'innovation et le développement de la technologie**

Aujourd’hui le développement de la technologie est à l’origine de la croissance économique et l’assurance entretient une relation paradoxale avec l’innovation. D’un côté l’assurance favorise l’innovation en protégeant les innovateurs des chocs externes et en préservant les patrimoines, d’un autre côté elle peut limiter l’innovation en adaptant sa couverture à de nouveaux types de risques ou en adaptant son propre fonctionnement aux changements technologiques. On peut citer à titre d’exemple les cyber-risques ou les véhicules autonomes qui pourraient nécessiter la réinvention de l’assurance elle-même.

De plus, l’assurance non vie a aussi la capacité de garantir tout risque lié à l’importation de biens et services, en occurrence de technologie. Ainsi elle réduit les coûts des risques des importateurs et facilite les transactions. L’installation d’une société industrielle nécessite l’importation de biens et de machines. Mais lorsque tout dommage associé à ces biens importés sont garantis, les capacités d’importation des investisseurs sont élevées et favorise le renforcement de l’intensité capitaliste, moteur de croissance économique.

**d) L'assurance comme facteur de stabilité et de solidarité entre les individus**

L’assurance est aussi un facteur de stabilité et de résilience aux événements extrêmes pour les économies locales et les ménages. La société industrielle a provoqué les nouvelles inégalités. Il y a lieu de comprendre que l’augmentation des incertitudes et des risques génèrent des situations sociales de menaces. Elle regroupe partiellement l’inégalité de situations des couches ou des classes sociales, mais donne lieu à une logique de répartition fondamentalement différente. Les incertitudes et les risques liés à la modernisation finissent par toucher aussi ceux qui les produisent ou ceux qui profitent. Ils recèlent un effet boomerang qui déborde le schéma de la société de classes. On peut dire que les incertitudes et les risques exercent objectivement un effet égalisateur à l’intérieur du périmètre dans lequel ils jouent et parmi ceux qui y sont exposés. Pour cela, l’assurance donne une tangibilité économique au concept de solidarité entre les individus et les générations, en permettant l’agrégation et la mutualisation des risques c’est-à-dire en définissant les primes en fonction de la probabilité de leur réalisation pour un groupe d’assurés et non pour un individu. De cette façon, l’assurance lie « les malheurs de quelques-uns aux fortunes de beaucoup ». Cette forme de redistribution des revenus intervient après un

accident, ce qui la différencie fondamentalement de la redistribution publique, dont elle est complémentaire. Les risques ne sont pas équitablement partagés entre les individus d'une même société et cette inégalité n'est pas liée aux niveaux de revenus initiaux (alors que les outils de gestion des risques dépendent des revenus). L'assurance rétablit une forme d'égalité entre assurés : après avoir payé une prime, ce qui importe c'est le risque auquel l'individu fait face et non pas ses revenus, son éducation ou son statut social.

Par ailleurs, même les riches et les puissants ne sont pas en sécurité face au mode de propagation de ces incertitudes et risques. Les acteurs du processus de modernisation eux-mêmes sont impliqués dans le flot des dangers qu'ils déclenchent et dont ils profitent. « L'effet boomerang »<sup>11</sup> peut se répercuter d'une manière sur l'argent, le patrimoine, la légitimité. Les menaces et les dégâts qui pèsent sur la nature et sur l'environnement, les contaminations des denrées alimentaires et des objets d'utilisation courantes, les accidents chimiques, les intoxications et les incidents atomiques opèrent une dévaluation et une expropriation des droits au patrimoine. Cette globalisation est source de nouvelles inégalités internationales. Les risques de la modernisation produisent de nouvelles inégalités internationales, d'une part entre le Tiers-monde et les pays industrialisés, d'autre part entre les pays industrialisés eux-mêmes. Les riches achètent la sécurité, les pauvres et simples ouvriers ajoutent à leur pénurie matérielle, la pénurie en sécurité.

Les possibilités et les capacités de réaction à des risques, et les stratégies de prévention ou de compensation de ces risques sont inégalement réparties en fonction des revenus et du niveau de formation. L'assurance vient alors consolider les liens sociaux tout en mettant les individus sur un même pied d'égalité.

### Conclusion

De par son histoire et son évolution dans le monde contemporain et moderne, l'assurance est partie d'un simple système de solidarité entre les marchands et a donné lieu au fil du temps au « prêt à la grosse aventure ». Ce type de contrat va subir de révolution donnant lieu à une répartition équitable des risques et à de nouvelles formes d'assurance (assurance vie, assurance non-vie). De là l'assurance va connaître une mutation avec les progrès scientifiques notamment les mathématiques et les probabilités pour engendrer de nouvelles

---

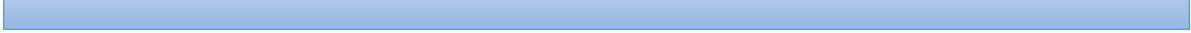
<sup>11</sup> Mécanisme psychologique, politique ou économique, où une action aboutit à la conséquence inverse de celle recherchée.

## **CHAPITRE 1 : Vue panoramique sur la naissance de l'assurance dans l'économie**

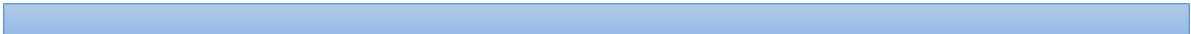
---

manières de gestion des risques au sein des compagnies d'assurance. En partant d'une analyse de la croissance économique en général, on peut déduire que l'assurance est peu visible mais omniprésente dans nos économies. Notre santé, nos mouvements, nos achats, nos maisons et même nos vies sont habituellement couvertes par l'assurance. En l'absence d'assurance, le caractère imprévisible de l'avenir serait trop important et rendrait difficile la prise de risque et l'innovation. En d'autres termes, l'assurance nous permet généralement de surmonter les obstacles psychologiques et financiers qui nous empêcheraient sinon de nous engager dans des activités potentiellement plus risquées et nous feraient renoncer à des rendements plus élevés et à l'innovation. L'assurance contribue au développement macro-économique en contribuant à la croissance économique, à la stabilisation économique, à la redistribution et à l'innovation. L'assurance n'est pas un simple bien supérieur, elle contribue à l'amélioration du bien-être et encourage l'investissement dans le capital humain et dans les activités à risque plus profitables, incitant ainsi le développement économique.

En revanche, nous allons essayer de voir l'évolution des assurances aux Bénin, son impact sur l'économie du Bénin au fil des ans et ses jeux et les défis à relever.



## **CHAPITRE 2 : Le marché des assurances et ses enjeux au Bénin**



## **Chapitre 2 : Le marché des assurances et ses enjeux au Bénin**

Pour s'imposer dans les sociétés africaines comme vecteur du développement économique notamment au Bénin, l'assurance en générale a dû passer par plusieurs phases d'intégration et de réadaptation au sein de la culture africaine. Ces mutations depuis la période coloniale, ont permis à l'individu africain de percevoir d'une autre manière l'assurance.

L'assurance a contribué à la croissance économique du Bénin mais reste à combler des lacunes et à relever des défis majeurs qui s'avère être de taille. Un marché d'assurance encore vierge qui pousse les acteurs du domaine à chercher des solutions susceptibles de favoriser l'émergence des compagnies d'assurance en Afrique et plus précisément au Bénin.

Ce chapitre fera l'objet d'une étude statistique et théorique depuis l'époque de l'introduction de l'assurance au Bénin à ce jour tout en soulignant les difficultés sur le marché des assurances au Bénin et enfin proposer des pistes de solutions pour relever le défi.

### **SECTION 1 : Évolution du marché des assurances en Afrique francophone (CIMA)<sup>12</sup>**

L'apparition de l'assurance est considérée comme un phénomène relativement récent même dans les pays développés. Dès lors, l'on peut comprendre que cette notion soit restée longtemps inconnue dans des pays africains comme le Bénin, dans la mesure où les facteurs économiques et sociaux qui sont à la base du développement de l'assurance n'ont pas connu partout la même évolution. Particulièrement, l'introduction de l'assurance vie au Bénin remonte à l'installation de succursales de compagnies d'assurances étrangères, au cours des années 60. Mais bien avant la colonisation dans les années 60 où les assurances ont été introduites ; il existait une forme d'assurance dans les sociétés africaines et au Bénin en particulier, qui se reposait sur la solidarité entre les membres d'une même communauté. Cette solidarité se transmet de génération en génération d'une manière à

---

<sup>12</sup> La Conférence Interafricaine sur les Marchés de l'Assurance

fournir aux membres de la société, la protection et la sécurité sociale tout en se manifestant par les aides matérielles et financier dans des événements comme le mariage, la tradition, les décès, l'incendie, l'inondation...

Par ailleurs, avec la modernisation de nos sociétés, ces aides sont de plus en plus mal-vues et laisse place à du « chacun pour soi ». Malgré que certaines familles veuillent préserver la tradition, la nouvelle génération porte un regard reculé face à ces pratiques comme les tontines par exemple.

Ainsi, l'assurance moderne a été introduite en Afrique noire francophone par la colonisation française. Pour réglementer le marché des assurances, l'Etat français a procédé à la naturalisation de certaines compagnies d'assurance qui devront être les seules à présenter au public des opérations d'assurance sur les territoires d'Outre-Mer après la libération en 1946. C'est ainsi que le GFA (Groupement Français des Assurances) va naître avec les sociétés Lloyd's spécialisées dans les assurances maritime.

En outre le 27 juillet 1962 à Paris, des colonies françaises d'Afrique et la France se sont réunis pour former la Conférence Internationale de contrôle des Assurances (CICA) dans le but d'harmoniser les législations et réglementations nationales, de coordonner l'exercice du contrôle des entreprises et de coordonner la formation en assurance des cadres africains.

### 1.1 La période des mutations des structures : de la CICA à la CIMA

La période des mutations fût d'abord possible avec la conférence des Nations unies sur le commerce et le Développement (CNUCED) qui avait lieu à Santiago en juin 1972 dans l'optique de promouvoir la création des sociétés d'assurance de droit national qui pourront jouer le rôle d'investisseurs institutionnels pour le financement de la croissance économique.

Les pays membres ont pris deux grandes décisions à savoir :

- La naturalisation des sociétés du secteur de l'assurance dans les pays socialistes. Ce qui a donné naissance à l'ARC au Congo « Assurances et Réassurance du Congo » à la SONAR au Bénin « Société Nationale d'Assurance et de Réassurance », et la CNAR au mali « Caisse Nationale d'Assurance et de Réassurance ».
- La mise en place des lois qui incitent à la concurrence pure et parfaite des sociétés nationales aux côtés des sociétés étrangères. C'est le cas de la SOCAR au

Cameroun ou encore la STAR Nationale au Tchad qui feront face à la concurrence du secteur privé.

Suites à ces mesures, les marchés de la CICA a connu une croissance fulgurante et atteint la barre des 200 milliard de FCFA. Ce qui fait le double en moins de 10ans. Avec un taux de pénétration de 0,5 %, le marché est presque inexploité. Bien vrai que la demande existe sur le marché, la crise économique dans la zone FCFA détruisait l'offre du secteur des Assurances. C'est-à-dire que les ratios prudentiels ne sont plus respectés et cela a créé des déséquilibres conjoncturels et structurels des sociétés d'assurances de la zone CIMA. On peut souligner entre autres des effets néfastes sur la qualité de prestations des services et l'échec du rôle des assurances dans l'économie.

Quelque chose devait être fait et en urgence, pour sauver l'ensemble du système. C'est ainsi qu'avec le soutien actif de la coopération française, il fut initié une réforme du secteur des assurances qui aboutira à la création de la CIMA le 12 juillet 1992 à Yaoundé au Cameroun.

La Conférence Interafricaine sur les Marchés de l'Assurance (CIMA) regorge des pays membres comme le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Équatoriale, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

### 1.2 Objectifs et fonctionnement de la CIMA

A l'issue de la conférence Interafricaine sur les Marchés de l'Assurance en 1992, de nouvelles règles et objectifs ont été signés dans le but d'implanter une bonne dynamique sur le marché des assurances.

Ces objectifs sont entre autres :

- L'amélioration de la couverture des risques tout en tenant compte des réalités africaines ;
- L'encouragement à la rétention des affaires au plan national et régional ;
- La promotion de l'investissement local des provisions générées ;
- La création des structures communes pour le développement des entreprises d'assurances ;

- La mise en place de nouveaux instruments financier pour favoriser la constitution d'un marché élargi et intégré sur l'ensemble des pays membres ;
- L'application d'une politique d'harmonisation et d'unification des dispositions législatives et réglementaires en Assurance.

En vue de répondre à ces objectifs, la Conférence s'est dotée d'une législation unique des assurances : il s'agit du Code des Assurances des États membres de la CIMA. Pour assurer la plaine réalisation des objectifs du Traité, trois organes sont réorganisés ou créés autour de la CIMA :

- le Conseil des Ministres (organe directeur de la CIMA qui assure la réalisation des objectifs du Traité) ;
- la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA, organe régulateur de la CIMA qui assure le contrôle des sociétés, assure également la surveillance générale et concourt à l'organisation des marchés nationaux) ;
- le Secrétaire Général (organe qui assure la préparation, l'exécution et le suivi des travaux du Conseil des Ministres et de la CRCA).

### **SECTION 2 : Le Marché des assurances au Bénin**

Le marché Béninois de l'assurance est animé en 2016 par quatorze (14) sociétés dont six (6) en Vie après la fusion par absorption, de AVIE par SUNU Assurance Vie et l'agrément de CIF Vie pour la micro assurance vie, sept (7) en Non Vie et une (01) société de mutuelle agricole. Ces quatorze sociétés recourent à vingt-cinq (25) intermédiaires, principalement des Courtiers. L'assurance devient alors une branche majeure de l'économie nationale. Cette partition découle de la garantie qu'elle accorde aux acteurs économiques privés dans la reconstitution des facteurs de production et de l'appui qu'elle apporte à l'Etat dans le cadre du financement de sa politique économique. Notre analyse sera basée sur le tableau ci-dessous.

## 2-1Financement de l'économie nationale du Bénin par les assurances

### a) Les placements

Les sociétés d'assurances, du fait qu'elles constituent d'importantes provisions techniques, sont des agents économiques à capacité de financement détenant des capitaux à gérer, appelés investisseurs institutionnels. En effet, sur la période 2012-2016, les réserves constituées (engagements réglementés) par les sociétés d'assurance béninoises ont régulièrement progressé de 8,5% en moyenne pour atteindre la somme 2014,103,05 milliards FCFA en 2015 et 111,76 milliards FCFA en 2016. Les financements sont faits à travers des acquisitions financières (en moyenne par an) telles que les obligations (33,02 milliards FCFA), les achats d'actions (17,31 milliards FCFA), des immeubles (14,43 milliards FCFA), les prêts (1,30 milliards FCFA) mais aussi des dépôts en banque (31,28 milliards FCFA). Les sommes d'argent déposées par les compagnies d'assurance dans les banques sont naturellement redistribuées en crédits pour le financement de l'économie nationale. Il en est de même des obligations, actions et prêts dans le financement de l'économie nationale pour une large part.

Ces placements génèrent 4,54 milliards FCFA en moyenne par an des produits financiers qui contribuent à la formation du résultat des sociétés. Distribués sous forme de dividendes ou mis en réserve, ils contribuent également au financement de l'économie nationale à travers la consommation, l'épargne et l'investissement. On s'aperçoit donc que l'assurance est une source de financement stable pour l'économie béninoise car elle favorise, par des placements, le crédit et l'investissement dans une perspective de long terme.

### b) La redistribution de la prime

#### • Prestation et frais payés (sinistres payés)

Les sinistres payés ont augmenté de 7,7% en moyenne de 2012 à 2016, mais en 2014 ils ont augmenté de 19,02%. Les assureurs ont payé 19,19 milliards FCFA de sinistres sur la période et particulièrement 22,6 milliards FCFA en 2016. Ces sommes d'argent ont non seulement financé l'économie nationale au niveau des ménages et des entreprises mais

l'ont également stabilisée. En effet, l'assurance, par les prestations, permet de lisser la consommation des individus confrontés à des chocs, qu'ils soient de nature privés ou collectifs telles les catastrophes naturelles ou crises financières. L'assurance, par les prestations et frais payés, relie l'infortune des « mauvais » à la fortune des « bons » et crée une redistribution économique. Cette solidarité invisible entre les agents économiques est de nature à les relier pour participer au financement de l'économie et à son développement.

- **Commission d'apporteurs**

Les charges de commissions payées et à payer ont régulièrement évolué de 4,72 milliards en 2012 pour atteindre 6,3 milliards en 2016, avec une moyenne annuelle de 5,29 milliards sur la période 2012-2013. Ces commissions d'apporteurs financent des agents économiques ménages ou entreprises et constituent des sommes d'argent injectées dans l'économie nationale pour participer indubitablement à son financement.

- **Salaires**

Les assureurs ont employé en moyenne, de 2012 à 2016, 462 salariés permanents pour une masse salariale moyenne annuelle de 4,13 milliards de francs CFA. Le nombre de collaborateurs autres que salariés avoisine 600 en 2016 avec des rémunérations autres que les commissions d'apporteurs d'environ un milliard de francs CFA. Cette masse salariale finance naturellement l'économie nationale à travers la consommation, l'épargne et l'investissement.

- **Impôts et taxes**

Les entreprises d'assurance participent aux ressources du budget national à travers le paiement des impôts et taxes et contribuent ainsi à l'atteinte des objectifs de politique économique des gouvernements. Les impôts et taxes payés par les compagnies d'assurance sont en évolution constante et sont passés de 1,3 milliard en 2012 à 2,0 milliards en 2015 et 2,3 milliards en 2016.

- **Consommation de prestations diverses**

Les prestations diverses consommées par les sociétés d'assurances du marché s'élèvent à environ 10 milliards FCFA en 2016. Les sommes d'argent payées pour des transports et déplacements, travaux, fournitures et services extérieurs, frais divers de gestion ont été injectées dans l'économie et l'ont directement ou indirectement financée. Enfin, il faut noter que les dotations aux amortissements qui sont des charges non décaissables participent à l'autofinancement des compagnies d'assurance pour le renouvellement des immobilisations.

### c) Les activités de courtage et des Agences Générales

La part des souscriptions des courtiers et sociétés de courtage dans la réalisation globale du chiffre d'affaires des compagnies d'assurances est de 11,74 milliards FCFA (25,1%) en 2015 et 14,01 milliards FCFA (27,9%) en 2016. Ces activités s'accompagnent aussi de flux monétaires à travers les ressources injectées dans l'économie sous forme de salaires (1,48 milliard FCFA) en 2015 et (1,54 milliard FCFA) en 2016, d'impôts et taxes (0,155 milliard FCFA) en 2015 et (0,129 milliard FCFA) en 2016 et de consommation de diverses prestations.

### d) Contribution à l'économie nationale

Le marché des assurances a enregistré sur les cinq dernières années 2012-2016 un chiffre d'affaires moyen de 43,58 milliards FCFA. Celui de 2016 (50,31 milliards FCFA) a enregistré une hausse de 7,73% par rapport à 2015 (46,70 milliards FCFA). Il en ressort une densité moyenne de 4305,60 francs par habitant avec 4.692 francs en 2016 contre 4.507 francs en 2015 et un taux de pénétration moyen de 0,96% avec un pic de 1,06% en 2013. Celui de 2016 (0,90%) est en baisse par rapport à 2015 (0,93%). Le total du flux monétaire mis à disposition par les sociétés d'assurance, à travers les ressources injectées dans l'économie nationale sous forme de salaires, d'impôts, de prestations de sinistres et autres capitaux échus et les dépôts bancaires, représente en moyenne 1,27% du Produit Intérieur Brut (PIB) sur les cinq dernières années (2012-2016). Ces ressources injectées

sont évaluées à 63,97 milliards FCFA (1,28% du PIB) et 64 milliards FCFA (1,14% du PIB), respectivement en 2015 et 2016.

**Tableau 1 : Quelques chiffres clefs du marché béninois de l'assurance**

Années	2012	2013	2014	2015	2016
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>	<b>35.58</b>	<b>43.33</b>	<b>41.98</b>	<b>46.70</b>	<b>50.31</b>
<b>Produits de placement</b>	<b>3.84</b>	<b>4.20</b>	<b>4.69</b>	<b>5.01</b>	<b>4.95</b>
<b>Sinistres payés</b>	<b>15.70</b>	<b>16.58</b>	<b>19.73</b>	<b>21.34</b>	<b>22.61</b>
<b>Total des engagements</b>	<b>75.98</b>	<b>81.66</b>	<b>88.23</b>	<b>96.51</b>	<b>105.34</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>86.94</b>	<b>93.85</b>	<b>101.74</b>	<b>106.01</b>	<b>114.96</b>
<b>Total des valeurs mobilières et immobilières</b>	<b>83.12</b>	<b>90.15</b>	<b>98.54</b>	<b>103.05</b>	<b>111.76</b>
<b>Obligations</b>	<b>30.73</b>	<b>31.71</b>	<b>34.75</b>	<b>31.63</b>	<b>36.26</b>
<b>Actions</b>	<b>10.43</b>	<b>12.47</b>	<b>14.98</b>	<b>21.99</b>	<b>26.67</b>
<b>Immeubles</b>	<b>13.64</b>	<b>14.33</b>	<b>14.64</b>	<b>14.63</b>	<b>14.96</b>
<b>Prêts</b>	<b>1.115</b>	<b>1.45</b>	<b>1.32</b>	<b>1.07</b>	<b>1.52</b>
<b>Banques</b>	<b>27.17</b>	<b>30.20</b>	<b>32.88</b>	<b>33.73</b>	<b>32.41</b>
<b>Total des autres actifs</b>	<b>3.82</b>	<b>3.69</b>	<b>3.14</b>	<b>2.96</b>	<b>3.20</b>
<b>Ressources injectées dans l'économie</b>	<b>49.53</b>	<b>53.73</b>	<b>60.09</b>	<b>63.97</b>	<b>64.00</b>
<b>Charges de commissions</b>	<b>4.72</b>	<b>4.70</b>	<b>4.98</b>	<b>5.73</b>	<b>6.31</b>
<b>Nombres d' emplois permanents*</b>	<b>444</b>	<b>454</b>	<b>464</b>	<b>468</b>	<b>478</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>11.74</b>	<b>11.76</b>	<b>12.41</b>	<b>13.64</b>	<b>15.35</b>
<b>Frais personnel</b>	<b>4.06</b>	<b>3.92</b>	<b>3.97</b>	<b>4.13</b>	<b>4.58</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>1.30</b>	<b>1.48</b>	<b>1.61</b>	<b>2.01</b>	<b>2.30</b>
<b>Taux de pénétration(%)</b>	<b>0.92</b>	<b>1.06</b>	<b>0.97</b>	<b>0.93</b>	<b>0.9</b>
<b>Densité de l'assurance(FCFA)</b>	<b>3948</b>	<b>4329</b>	<b>4052</b>	<b>4507</b>	<b>4692</b>
<b>Ressources injectées en % de PIB</b>	<b>1.28</b>	<b>1.31</b>	<b>1.36</b>	<b>1.28</b>	<b>1.14</b>
<b>Evolution chiffres d'affaires</b>	<b>0.38</b>	<b>21.78</b>	<b>- 3.12</b>	<b>11.25</b>	<b>7.73</b>

**Source :** Chiffres du Marché des Assurances (édition 2016)

\* Non compris les emplois des intermédiaires

### **SECTION 3 : Les difficultés du marché de l'assurance au Bénin et de la zone CIMA**

Aux côtés des évolutions positives, les marchés d'assurance dans la zone CIMA et principalement au Bénin connaissent de nombreuses faiblesses, qui peuvent être regroupées en trois catégories principales :

#### **3-1 / La faiblesse du pouvoir d'achat des habitants et l'indifférence à la culture de l'assurance**

La CIMA est composée de pays en développement dont les populations, en majorité, disposent de faibles revenus, et de surcroît, manquent de culture d'assurance. En effet, seules dans les entreprises à l'ère moderne qu'on peut trouver des consommateurs de services d'assurances. La majeure partie de la population locale n'est limité qu'à la consommation des produits d'assurance de base comme l'assurance automobile. En tenant compte des statistiques, on voit que les dépenses par habitant des pays de la CIMA est de 1000 FCFA par an. Ce qui est en dessous de la moyenne par rapport à d'autres pays de la zone Euro. Et portant d'importantes actions ont été menés dans le but d'accroître la consommation des produits d'assurances. Mais pour des raisons socio-culturelles, la décision chez l'habitant de se procurer les services d'assurances est quasi-inexistante.

#### **3-2 / L'insuffisances d'une rigueur de contrôle et de réglementation du marché**

Le corpus réglementaire de la CIMA présente des insuffisances sur plusieurs points essentiels:

##### **a) L'accord des agréments de l'Etat**

Marqué par une négligence d'étude de marché de la part de l'Etat, les compagnies d'assurances obtiennent des agréments de l'Etat de façon très formaliste. Ce qui provoque sur le marché, une forte concentration des compagnies d'assurance sur une zone d'activité très faible et dans des domaines élémentaires comme l'assurance automobile et l'assurance

maladie.

### b) la règlementation des placements

Elle est archaïque et non conforme aux nouvelles tendances économiques et financières. Par conséquent, il faut noter que cette dernière ralentit le processus d'épanouissement des compagnies d'assurances et comme exemple le développement des assurances de personnes.

### c) le non-respect des obligations d'assurances

Les États de la zone CIMA ne contrôlent pas suffisamment le respect des obligations d'assurances, à commencer par l'assurance de responsabilité civile automobile. Il en est de même pour l'obligation de domiciliation de l'assurance des marchandises à l'importation, de l'assurance de responsabilité civile des maîtres d'ouvrage, de l'assurance scolaire...

### d) la délocalisation des assurances des grands risques

Face à l'impuissance des Etats devant les pratiques délibérées de délocalisation de l'assurance des grands risques industriels et commerciaux, des groupes d'intérêt divers et bien connus ont élaboré et affiné au cours des années des stratégies variées ayant abouti à une situation unique en son genre comme le **fronting**<sup>13</sup> : l'assurance d'une grande partie des grands risques industriels et commerciaux est placée en dehors de la zone CIMA, privant les marchés locaux d'un aliment conséquent, récurrent et de qualité. Les statistiques sur cette pratique restent indéfinies mais il faut souligner que les primes d'assurances en jeu sont importantes.

---

<sup>13</sup> Système de montage de couverture de risque qui associe le fronteur(assureur), le groupe industriel ou commercial (assuré) et le réassureur

### e) la fiscalité des contrats d'assurances

Parlant de la fiscalité des contrats d'assurance, certains Etats de la zone CIMA ont surtaxés des filières de l'assurance. Nous pouvons citer l'exemple du Niger où l'assurance incendie est taxé jusqu'à 36% tout comme l'assurance maladie à 20%. Ce qui rend perplexe le client face aux services d'assurances.

### f) Les problèmes liés à la gestion des entreprises.

Certaines entreprises d'assurances contribuent également à la fragilisation des marchés. En effet, étant en surnombre du fait des nombreux agréments sur plusieurs marchés, ces « assureurs » ont pour « stratégie » délibérée de développement une concurrence déloyale par la sous tarification systématique, et la pratique de commissionnement à la limite de la corruption, comme les pourboires promises aux responsables des entreprises démarchées et versées à ceux des entreprises clientes.

« Un nombre important de sociétés d'assurances de l'espace CIMA appartient directement ou indirectement, pour plus de 50 % de leur capital social à des personnes physiques, en général des commerçants peu au fait des assurances »<sup>14</sup>. Pour contourner la loi, certains des promoteurs constituent leurs sociétés avec des proches comme actionnaires. Et dans ce genre de situation, les prises de décision reviennent en réalité à une seule personne. Du coup, les acteurs de ce secteur des assurances mènent dans ce sens une mauvaise politique de gestion sauf le cas des certaines sociétés d'assurances qui ne disposent pas d'actionnaires, d'un plan d'organisation ou encore plus des services de contrôle et audit interne. Ce fléau vient perpétuer la tradition de la mauvaise gestion des compagnies d'assurance.

### g) Problèmes liés aux conceptions religieuses

Dans les sociétés africaines (CIMA), des pratiques et conceptions religieuses sont des facteurs qui dictent les actes de la population. Et dans la mesure où l'on commence à faire des profits derrière un malheur comme un décès, cela est fortement considéré comme immoral et inacceptable. Par conséquent, la population est plongée dans une totale ignorance des produits d'assurances.

---

<sup>14</sup> Le cahier de l'économie, revue d'information de la direction générale des affaires économiques, N°008, sept 2018

## **SECTION 4 : Enjeu des difficultés sur le marché des assurances au Bénin (CIMA) et la croissance économique**

Les difficultés énumérées ci-dessus qui touchent le marché des assurances de la zone CIMA et le Bénin en particulier, présentent des conséquences directes sur la croissance du marché et indirectement la croissance économique. Ces principales conséquences sont entre autres le problème de confiance entre assureurs et citoyens, une offre non adaptée sur le marché et enfin une population qui n'est quasiment pas couverte.

### **4-1 Problème de confiance entre assureurs et assurés**

Le rapport de confiance entre assureurs et assurés est très faible. En effet, plusieurs sont des sinistres imaginés du côté des assurés pour percevoir des prestations de services d'assurance. De même, bon nombre d'assurés redoutent qu'ils soient payés en cas de sinistre en contrepartie de leur cotisation. On constate aussi que des sinistres sont payés tardivement compte tenu des difficultés financières des compagnies d'assurance après plusieurs mois d'attente. N'ayant pas été payé à temps, l'assuré nie toute crédibilité des opérations d'assurance dans sa globalité après qu'il a eu contribué avec ses cotisations. Sans oublier le cas des assureurs qui se retrouvent également dans une situation d'harcèlement fiscal de la part des Etats de la zone CIMA. On peut citer l'exemple des pays comme le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Mali où les contrôles fiscaux sont exorbitants.

### **4-2 Offre non adaptée**

En prenant en compte la différence entre l'offre des assurances et la réalité du marché de la zone CIMA, on constate qu'elle est logiquement liée aux populations occidentales et n'est pas adaptée aux modes de vie des populations africaines. Au final, les produits d'assurances se heurtent à une concurrence des croyances et pratiques traditionnelles propres aux africains.

### **4-3 Population non couverte**

Dans notre société d'aujourd'hui, l'assurance touche une très faible portion de la population puisque la majorité des entreprises et administrations sont concentrées dans le secteur informel. Et pire encore 70% de la population en Afrique subsaharienne exerce dans le secteur primaire. On en déduit qu'une grande partie de la zone CIMA n'est pas couverte par les services d'assurances. Tout ceci vient s'aggraver dans un contexte où la moitié de la population est musulmane et par conséquent les contrats d'assurance vie proposés par les compagnies d'assurances ne sont pas consommés sur le marché.

## **SECTION 5 : Quelques solutions et recommandations pour la zone CIMA et le Bénin**

Les mesures à mettre en œuvre pour lever les obstacles au développement des assurances en zone CIMA et pour le Bénin en particulier sont d'ordres multiples et divers dans chaque branche d'assurance. Mais les mesures prioritaires, à même de garantir le développement harmonieux du secteur, sont entre autres:

### **5.1 Le renforcement de la capacité financière des sociétés d'Assurances**

La solvabilité est ce qui conditionne la crédibilité des compagnies d'assurances. Du moment où leur trésorerie n'est pas stable, il faut procéder à un renforcement progressif du capital. Dans ce cas, plusieurs pratiques délibérées comme le fronting et la délocalisation des assurances de grands risques ne seront plus une chose commune dans la zone CIMA. Seul le Nigéria avait compris et a pu lever un fond de 10 milliard de FCFA en 2007, chose qu'aucun autre pays de la zone CIMA n'avait faite dans le temps.

### **5.2. La remise en question des règlements de la zone CIMA**

La CIMA en tant qu'institution de supervision et de contrôle doit innover en termes de réglementation pour réguler le marché des assurances avec des pratiques nouvelles et significatives. Pour cela, il faut :

- Élargir la réglementation des placements.

- Renforcer les sanctions du non-respect des lois de la politique de gestion des compagnies d'assurance.
- Mettre en place un dispositif de paiement de primes contractuelles dans le délai imparti

### 5-3 Solution spécifiques pour le Bénin

Selon plusieurs spécialistes de la direction des Assurances au Bénin dans le but de promouvoir et d'améliorer les services d'assurance au Bénin il faut :

- Prospecter davantage le secteur informel pour capter les capitaux orientés vers l'extérieur
- Inciter (rôle de l'État) à la souscription d'assurance complémentaire retraite, indemnités de fin de carrière, santé, prévoyance décès ;
- Poser clairement l'obligation de la domiciliation de l'assurance des grands chantiers ;
- Intégrer une formation générale à la prévention et la gestion des risques et à l'assurance dans les deux dernières années ou la dernière année du cursus secondaire afin que les jeunes qui terminent leur scolarité aient une idée assez large de ces notions fondamentales. Les universités devraient elles aussi intégrer dans leur programme des formations complètes sur l'assurance.
- Accorder davantage les déductibilités fiscales aux compagnies d'assurance à cause de l'impact des activités du secteur sur l'économie nationale ;
- Soutenir financièrement les innovations dans le domaine de la micro-assurance, de l'assurance agricole ainsi que de l'assurance santé ;
- Renforcer l'autorité de la Direction des Assurances en matière de contrôle des assureurs.
- fixer, à l'instar des pays comme l'Afrique du Sud, un délai pour le paiement des sinistres ;

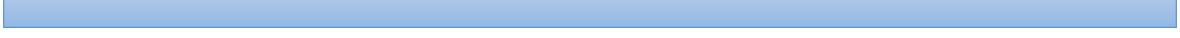
- immatriculer chaque béninois et produire une cartographie pour faciliter l'identification des sinistrés
- travailler à l'éducation assurancielle en communiquant beaucoup avec la population et en autorisant la création d'une maison d'information en assurance

### Conclusion

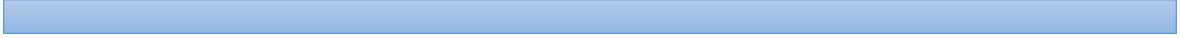
Il ressort de tout ce qui précède que le rôle de l'assurance dans le financement de l'économie béninoise est encore modeste. Le chiffre d'affaires du marché affiche une progression moyenne annuelle d'environ 7,6%. Le taux de pénétration se situe en 2016 à 0,9% (0,93% en 2015) contre 9,8% en France et 6,5% dans le monde. La densité de prime d'assurance est de 4.692 FCFA en 2016 contre 2.251.214 FCFA environ en France et une moyenne mondiale de 350 000 FCFA. Ces données montrent réellement que l'assurance au Bénin est naissante et balbutiante malgré certaines potentialités qui existent en dépit d'un pouvoir d'achat qui freine l'essor du secteur. Dans son état actuel, l'assurance ne saurait jouer pleinement le rôle qui est le sien dans le développement économique national en général et le financement de l'économie en particulier. Sa participation à la formation du Produit Intérieur Brut qui tourne autour de 1,3% en est la preuve la plus patente. Cette assurance doit se réveiller et innover. En ce qui concerne la zone CIMA en générale, les produits d'assurances sont également dans brut et très précaire à l'exception des pays comme le Nigéria et la côte d'Ivoire qui ont fait preuve d'une évolution remarquable et terme d'assurance ces dernières années. Le défi est de développer une culture d'assurance moderne face à une population qui veut garder ses cultures et valeurs.

L'espoir est permis avec les innovations dans le domaine de la micro-assurance et de l'assurance agricole de même que l'assurance santé. Le secteur informel doit être davantage prospecté et les capitaux orientés vers l'extérieur désormais captés. Aussi faudrait-il que l'Etat incite à la souscription d'assurance complémentaire retraite, indemnité de fin de carrière, santé, prévoyance décès et pose clairement l'obligation de la domiciliation de l'assurance des grands chantiers. Ce sont autant de possibilités pour capter des ressources en vue du financement de l'économie. Les déductibilités fiscales sont

initiatives et peuvent être davantage accordées au regard de l'impact des activités du secteur sur l'économie nationale. C'est pourquoi les assureurs doivent, en ce qui les concerne, privilégier les placements internes pour autant qu'ils présentent les critères de sécurité, de rentabilité, de liquidité et de dispersion. Au total, l'assurance ne financera l'économie nationale que dans la mesure où cette dernière la « finance » par les mécanismes appropriés et notamment le relèvement du pouvoir d'achat et l'incitation à l'investissement.



### **CHAPITRE 3 : Etude des branches des assurances du Bénin et leur rapport avec la croissance économique**



## **Chapitre 3 : Etude des branches des assurances de Benin et leur rapport avec la croissance économique**

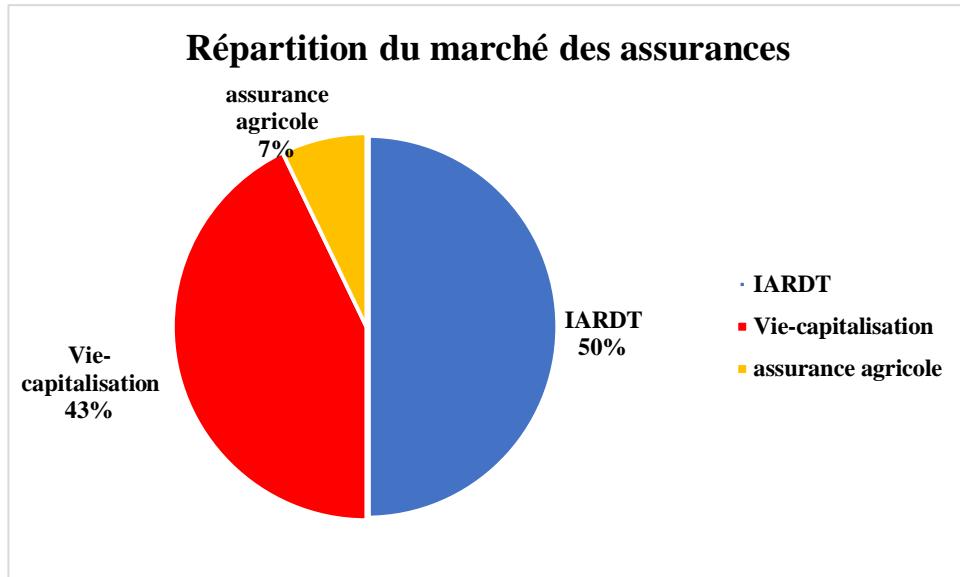
Après avoir vu et décortiquer les rouages du marché de l'assurance au Bénin et de la zone CIMA en général, ce chapitre fera l'objet d'une étude des branches de l'assurance du Bénin pour confirmer si les assurances contribuent de façon directe à la croissance économique. Ce marché, malgré ces insuffisances et défis à relever, représente une forte potentialité de développement du Bénin.

Notre travail sera structuré en deux parties : la première section est d'abord l'exposition des sociétés qui constituent le marché de l'assurance au Bénin et la deuxième section sera l'étude de leur implication dans la croissance économique du Bénin.

Pour cela, nous avons fait le choix des chiffres du marché des assurances du Bénin de 2010 à 2019.

### **Section 1 : Les assurances du Bénin**

Les assurances du Bénin peuvent être subdivisés en trois grandes parties : **Incendies Accidents Risques Divers et Transport (IARDT), les assurances vie-capitalisation et les assurances agricoles.** En effet, la catégorie des IARDT est composée de sociétés comme l'Africaine des Assurances, NSIA assurances, GAB, Allianz Bénin, SAARB, SAHAM-Bénin et ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN. Quant à la catégorie de vie-capitalisation, elle est composée de SUNU ASSURANCE VIE, Atlantique Assurance vie, SAHAM Vie, NSIA Vie Assurances, l'Africaine Vie et CIF Vie. Seule la société AMAB est spécialisée dans l'assurance agricole. Ces différentes sociétés sont sur le marché des assurances du Bénin depuis 1994 à nos jours. Elles ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'essor de l'économie béninoise grâce à l'innovation dans le secteur des assurances et leur adaptabilité au marché face à la clientèle. Comme le souligne M. LASSANA COULIBALY le directeur général de SUNU ASSURANCE VIE en termes de satisfaction de la clientèle, ils ont pu « revoir la tarification et la gamme des produits de SUNU ASSURANCE VIE ». Ces mesures salutaires ont incité la population à souscrire aux services d'assurance dans cette société.



**Figure 1** : Répartition du marché des assurances au Bénin

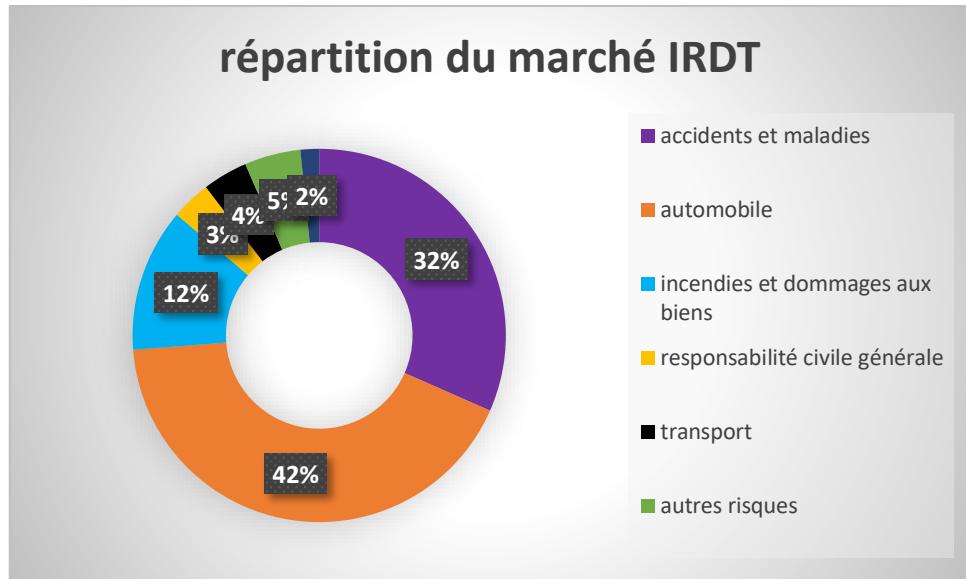
**Source** : Réalisée par nous même

## Section 2 : Les assurances IARDT

Selon la figure 1, les assurances IARDT représente au moins 50% de la part du marché d'assurance. De façon détaillée, les assurances IARDT touchent en grande partie sur le marché béninois : les accidents et maladies, l'automobile, les incendies et dommages aux biens, responsabilité civile générale, transport, autres risques et acceptations dommages. Si l'économie du Bénin se repose sur de l'informel, ces assurances IARDT viennent alléger la situation économique de la population. Cela les pousse à prendre des risques dans leurs différentes activités. Comme on le constate sur la figure 2, le chiffre d'affaires du marché des IARDT est dominé par l'automobile (42%) ainsi que les accidents et maladies (32%). Cela s'explique par le fait que les Béninois se soumettent à une part de responsabilité automobile en assurant leurs véhicules et motos tout en se couvrant aussi contre les accidents et les maladies. Ainsi si nous prenons un taxieur du bénin par exemple, pour lui ce métier reste sa seule source de revenu. Et pour ne pas un jour se voir être privé de ce métier, il se tourne vers une assurance IARDT et assure son véhicule.

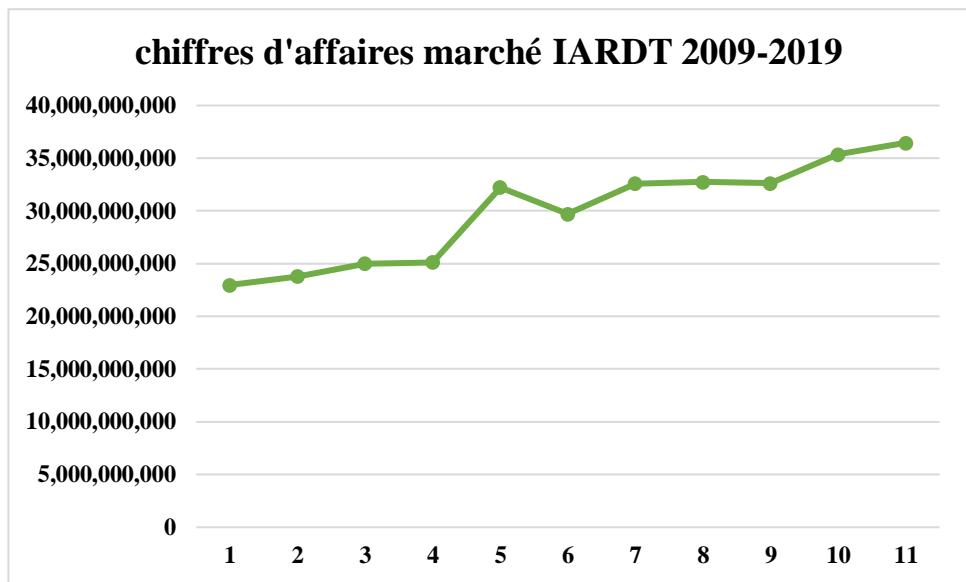
Par ailleurs, la figure 3 nous montre l'évolution du chiffre d'affaires du marché des IARDT. Sur la période de 2009 à 2019, nous constatons que le chiffre d'affaires de ce marché augmente progressivement et est très proche de la barre des 40 milliard de FCFA en 2019. Nous pouvons déduire que le marché des IARDT est en pleine croissance et

présente d'énormes opportunités à saisir par les compagnies d'assurances spécialisées dans les IARDT.



**Figure 2** : répartition du marché en chiffres d'affaires (2016)

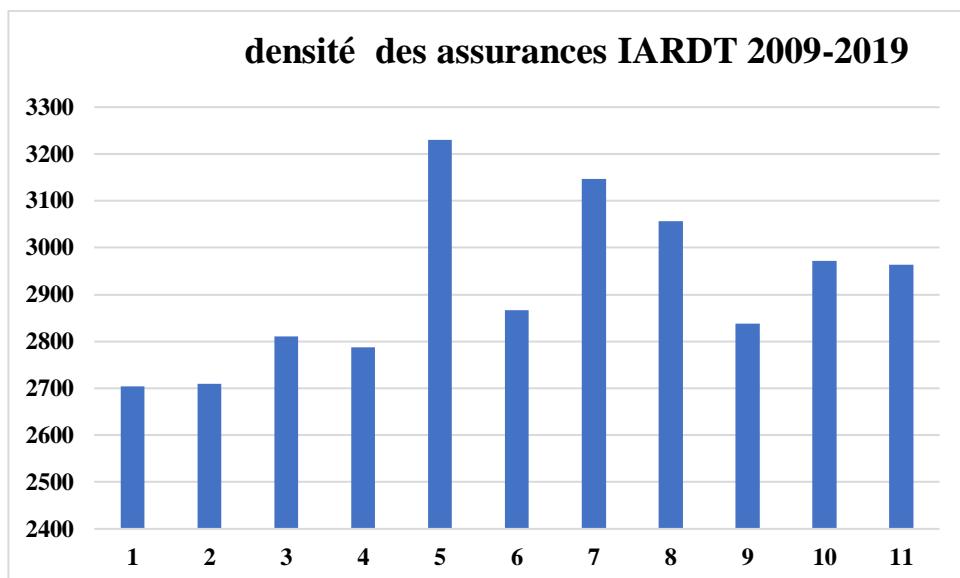
**Source** : réalisée par nous même



**Figure 3** : Évolution du chiffre d'affaires du marché IARDT

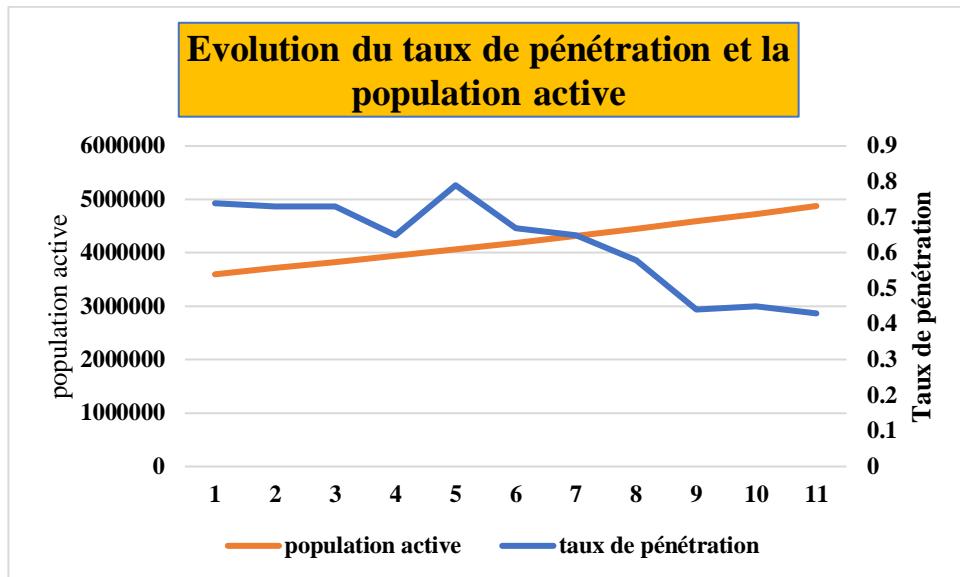
**Source** : réalisée par nous même

En considérant la figure 5 qui montre l'allure du taux de pénétration face aux fluctuations de la population active, nous pouvons voir que le taux de pénétration diminue progressivement tandis que la population active est en pleine croissance. Cela veut dire que le taux de pénétration **indiquant le pourcentage d'employés et détenteurs d'entreprise ayant acheté un produit ou utilisé un service d'assurance IARDT de 2009 à 2019 est en pleine décroissance.** Mais faisons une analyse sur la densité qui est le calcul du volume de primes par habitant dans un pays donné. Exprimée FCFA, elle indique combien chaque habitant dépense en moyenne en assurance. On constate que sur cette même période, chaque habitant dépense en moyenne 2917 FCFA dans les services d'assurances IARDT (**Figure 4**). Ce qui est non négligeable et le décalage entre le taux de pénétration et la population active peut s'expliquer du fait qu'il a y un manque **d'information chez la population active** malgré qu'ils disposent d'un pouvoir d'achat en pleine croissance pour les assurances.



**Figure 4 : DENSITE DES ASSURANCES IARDT 2009-2019**

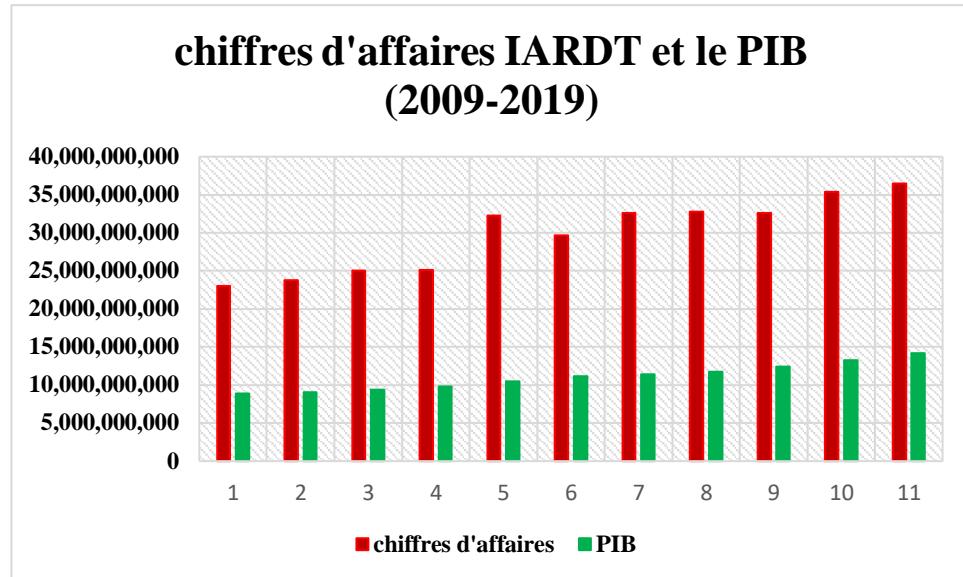
**Source :** réalisée par nous même



**Figure 5 :** Évolution du taux de pénétration et la population active (2009-2019)

**Source :** réalisée par nous même

Voyons un peu l'impact du secteur d'assurance IARDT sur le produit intérieur brut du Bénin. Considérons la figure 6 qui nous montre l'effet que le chiffre d'affaires peut avoir sur le PIB sur la période 2009-2019. On constate qu'au fur et à mesure que le chiffre d'affaires augmente, le PIB augmente aussi. Ce lien étroit entre le chiffre d'affaires des assurances IARDT et le PIB s'explique par le fait que les assurances IARDT contribuent dans la création de la valeur ajoutée à travers les taxes et impôts et la création d'emplois. Comme le montre l'exemple de la filiale NSIA Bénin qui a contribué au PIB à hauteur de 432 094 671 FCFA par les taxes et avait 39 employés à sa charge en 2015 (conférence tableau 2). Si l'économie du Bénin a connu une croissance remarquable ces dernières années, c'est aussi grâce aux performances des assurances de la branche IARDT.



**Figure 6** : chiffres d'affaires et le PIB 2009-2019

**Source** : réalisée par nous même

**Tableau 2 : Contribution NSIA Bénin**

NSIA Bénin	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Montant des impôts et taxes</b>	212 643 427	276 904 081	272 571 222	402 437 663	432 094 671
<b>Nombre d'emplois permanents</b>	44	41	42	42	39

**Source** : Direction des assurances Bénin

### Section 3 : Les assurances vie-capitalisation

Les assurances vie ont des principes de gestions très différentes de celle des assurances IARDT. En effet, une assurance vie au sens financier du terme est assimilée à un produit de placement classique c'est-à-dire de l'épargne ou de la capitalisation. Par exemple, épargner pour votre retraite ou pour vos projets futurs comme l'acquisition d'un véhicule,

la construction des maisons. L'assurance vie vous permet de cotiser ou d'épargner pour vous garantir un capital bien déterminé de votre part accompagnée d'une clause bénéficiaire qui permet de choisir votre héritier en cas de décès. C'est un excellent outil de transmission de son patrimoine à une fiscalité avantageuse. Ainsi, l'assurance vie vous permet de planifier votre vie. L'épargne sous forme du patrimoine, permet à l'individu le transférer dans le temps de sa consommation, comme l'exemple de la monnaie. Par conséquent, l'augmentation de l'épargne d'aujourd'hui augmente aussi la consommation future.

Essayons de comprendre le mécanisme en rappelant les différentes raisons d'épargner au niveau individuel :

### **1. raison de construction de projet**

L'épargne sert à financer l'investissement dans un secteur d'activité économique ou prévue pour une consommation bien définie

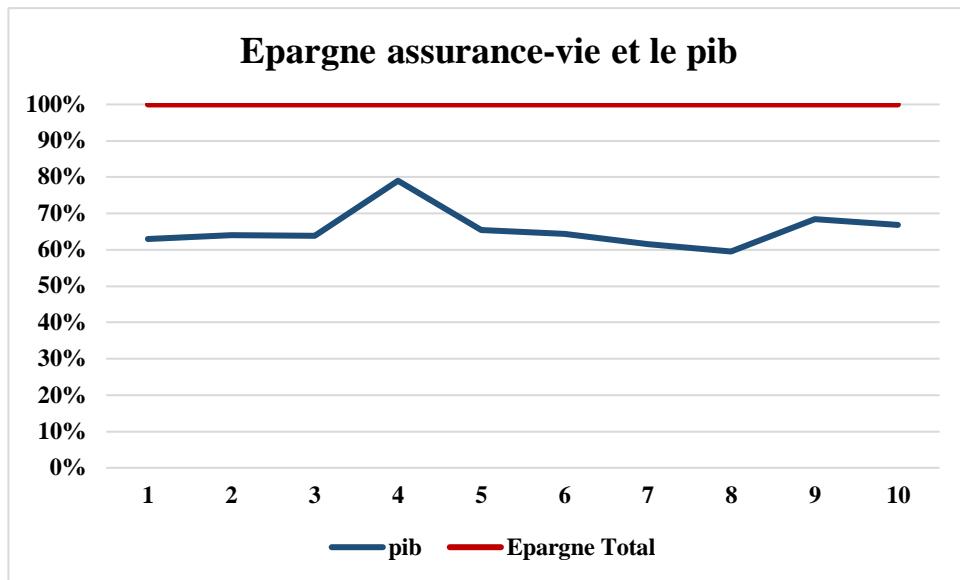
### **2. une raison prioritaire**

L'épargne servira à financer sa retraite future pour mieux vivre en fin de carrière.

### **3. raison de prévention**

L'épargne servira dans ce cas à combler les vides financiers de l'existence.

En jouant pleinement son rôle, l'Épargne stimule la consommation et la création de la valeur ajoutée c'est-à-dire le PIB. On peut d'ailleurs vérifier cette théorie en observant la corrélation de ces trois indicateurs économiques.

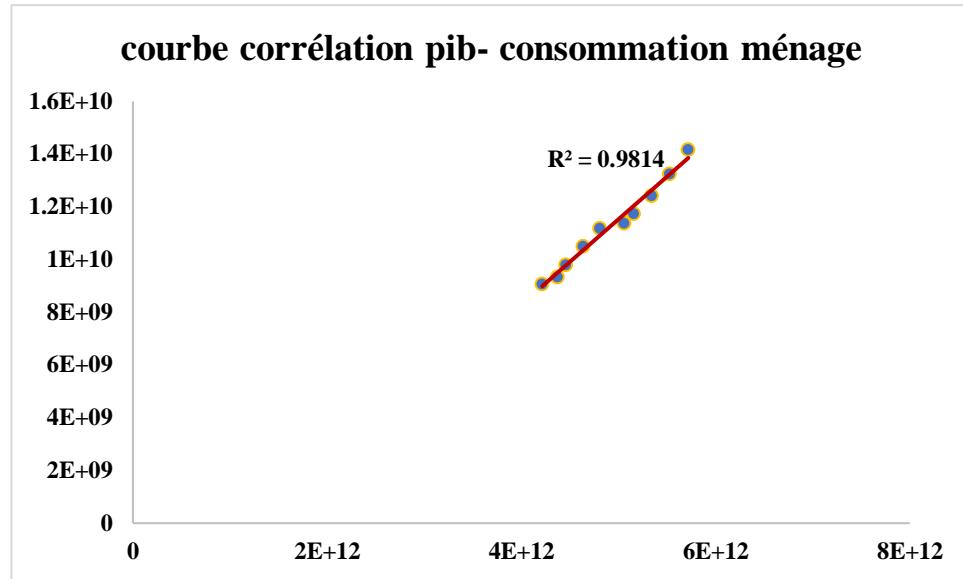


**Figure 7** : Epargne des assurances vie 2010-2019 et le PIB

**Source** : réalisée par nous même

En analysant ce graphe (figure 7), nous constatons que la variation du PIB entre 60% et 70% dépend des épargnes assurance vie. En effet, cela veut dire lorsque l'épargne des assurances-vie augmente, la population active béninoise cherche à investir dans leur activité et à consommer une partie du revenu venant des épargnes. Dans ce cas on assiste à la création de la valeur ajoutée dans plusieurs secteurs économiques et par conséquent à la croissance économique.

Comme ci-dessous, la figure nous montre la corrélation qui existe entre le PIB et la consommation des ménages. On remarque qu'il y a une forte relation positive entre les deux indicateurs. Cela vient confirmer le fait que si l'épargne des assurances vie stimule la consommation, elle à son tour provoque la croissance du PIB du Bénin.



**Figure 8** : Courbe corrélation PIB-consommation des ménages (2010-2019)

**Source** : réalisée par nous même

## Conclusion

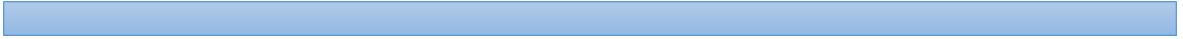
Notre analyse développée dans ce chapitre montre clairement ce que le secteur des assurances peut vraiment apporter à l'économie béninoise. Chaque branche de ce secteur présente sur le marché des assurances béninois vient contribuer de façon directe et indirecte à la croissance économique. En se basant sur des principes de base, nous avons essayé de voir de près le poids de chaque branche d'assurance sur le PIB et la propension élevée de la population aux assurances. Ces indicateurs sont d'ordre macroéconomique et peuvent être évalués à partir du taux de pénétration d'assurance au PIB et la densité d'assurance.

Le marché des assurances est dominé par deux grandes branches à savoir : le marché des IARDT et celui de vie-capitalisation.

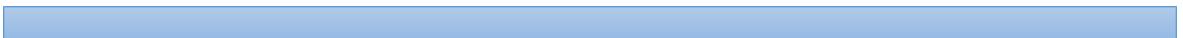
Le marché des IARDT reste le marché qui présente d'énorme opportunité car la densité est élevée mais le taux de pénétration est ralenti à cause de la mal-information. Malgré ça, cette branche a un apport très considérable sur le PIB car elle incite la population à entreprendre en prenant des risques auxquels ils sont incapables de se responsabiliser auparavant. Dans ce sens, ce sont beaucoup de domaines qui sont touchés et connaissent un développement rapide. Tout ceci vient accroître la valeur ajoutée de l'économie béninoise.

Quant au marché de vie-capitalisation, cette assurance est demandée sur le marché à cause de ses services qui sont centrés sur le développement au niveau microéconomique. Ainsi, elle permet à l'agent économique d'épargner pour des raisons de constructions de projet, prioritaires et de préventions. L'épargne en étant un instrument de transfert de patrimoine dans le futur, stimule positivement le taux d'investissement et à son tour impacte aussi la consommation locale. Et qui parle de consommation locale, sous-entend aussi une augmentation de la propension marginale à consommer et donc une augmentation du PIB nationale.

L'assurance reste est l'un des piliers de croissance économique d'un pays comme le Bénin.



## **Conclusion générale**



## Conclusion générale

L'idée de développer un pays en atteignant une forte croissance économique semble intéressante et a portée des preuves au fil des ans. Tout d'abord historiquement, l'assurance part d'un principe de solidarité entre membres de la société à la création de réelles compagnies d'assurance qui ont facilité et contribué à une prise de risques de la part des assurés.

Si l'assurance a fait librement son apparition dans les pays développés, il faut souligner que sa présence dans les pays d'Afrique francophone notamment la zone CIMA a été controversée et mal perçue aux yeux de la population. Face à leurs valeurs morales, religions et traditions ancestrales, plusieurs sont contre la consommation des produits d'assurance. Sans oublier aussi que ces premières compagnies d'assurance ont fait leur apparition grâce au régime coloniale qui ne faisait pas l'unanimité.

Son introduction et son évolution dans ses pays ne sont pas également sans contraintes. Nous pouvons citer entre autres des problèmes liés à la structure des marchés d'assurance établie dans les pays de la zone CIMA, des problèmes de gestions des sinistres, des problèmes de pouvoirs etc... Dans ce contexte, l'expansion des sociétés d'assurances est ralentie.

En particulier dans un pays comme le Bénin, on remarque généralement que l'offre présentée par les sociétés d'assurance est inadaptée aux conditions réelles de l'économie béninoise centrée à majeure partie sur le trafic informel. Mais malgré ce fléau, les sociétés d'assurance au Bénin ont dû se conformer et s'adapter à la situation tout en innovant et créant des services qui se détachent des assurances classiques dans les pays développés.

Classées et réparties en deux grands domaines, les sociétés sont majoritairement soit des sociétés IARDT ou des sociétés d'assurances vie. Les sociétés IARDT conduisent la population à une prise de risque plus accrue dans leur activité avec un taux de pénétration qui est stagnée et une densité considérable tandis que celles de l'assurance vie est centrée sur l'Épargne avec un taux de pénétration en pleine croissance rapide.

D'un point de vue macroéconomique, l'épargne générée va rendre l'investissement dans les activités économiques plus favorable et accessible. L'investissement à son tour impacte la consommation locale et incite à la création de la plus-value (PIB). Dans ce cas, plus le

PIB augmente plus on parle de croissance économique. Ainsi, on peut voir et remarquer l'apport ou l'impact que représentent les sociétés d'assurances sur l'économie Béninoise.

Cependant, dans ce secteur il faut noter que des défis de taille sont à relever. Ces défis touchent le côté structurel du marché et le côté conjoncturel des sociétés d'assurance. Tout d'abord les règlementations liées à la structure du marché doivent être revues et être appliquées avec rigueur. Ces règlementations ne doivent en aucun cas être appliquées à une minorité mais prône une transparence digne des règles du jeu. De plus, il faudra que les sociétés d'assurance au Bénin sondent les besoins du citoyen Béninois et créent des services qui pourront les satisfaire tout en s'adaptant à leur mode de vie. Reste à ne pas oublier que les relations entre assuré et assureur restent basique et peu intime puisque qu'il y a un vrai manque de communication de la part des sociétés d'assurance au Bénin et surtout les problèmes liés au payement des sinistres est déplorable et agaçant. Il serait absurde que le citoyen béninois puisse encourager son semblable à se soumettre aux services d'assurance si ce dernier est fréquemment confronté à ce genre de problème.

Dès lors se trouvant dans un monde très tendanciel et concurrentiel, il faudra trouver des solutions pour gagner la confiance du client. Parmi tant d'autres il est question de « faire participer activement les consommateurs par le biais de la Cocréation »<sup>15</sup>. c'est-à-dire considérer les clients « en les impliquant dans l'entreprise » afin de « mieux connaître **ce qui les anime, ce qu'ils entendent par transparence et comment il vous faut communiquer avec les clients pour développer des produits qui touchent la corde sensible** : la cocréation au sens le plus large du terme ». Et les moyens modernes pour le faire sont les réseaux sociaux. Comme exemple de « The Buzz Insurance » appartenant à Insurance Australia Group qui ont une expérience réussie du pouvoir des réseaux sociaux dans le secteur des assurances. Le PDG de cette compagnie Jacki Johnson affirme que « l'objectif est d'obtenir de nouveaux insights pour pouvoir continuer de ‘déterminer’ l'expérience client et d'ajouter de la valeur à la vie des gens »

Les résultats étaient si fascinants au point où The Buzz Insurance est classée « meilleure interface en ligne » en matière d'assurance en Australie ainsi qu'une **grande transparence dans sa politique de tarification que ses concurrents en ligne** ».

---

<sup>15</sup> « Réinventer les services financiers » Roger P., Reggy de Feniks, Caroline O., page 235-236

En résumé, de par son impact sur la croissance économique il ne faut en aucun cas ignorer le secteur des assurances surtout en Afrique qui est un véritable facteur de développement à long terme. Que les **acteurs financiers** essayent de **s'adapter, créer et innover** dans ce secteur.

## **Références bibliographiques**

## **OUVRAGES**

- Gouvernance et fonctions clés de risque, conformité et contrôle dans les établissements financiers, Marie-Agnès NICOLET, 3<sup>ième</sup> édition, RB, 2019
- MACROECONOMIE, Paul KRUGMAN et Robin WELLS, 4<sup>ième</sup> Ed, 2019
- Réinventer les services financiers, Roger PEVERELLI, Reggy de Feniks, Caroline Ollivier-Lamarque, Ed n°1, PEARSON Education France, 2011
- Alexandre. N, Mokime.M, « Modèle de croissance économique », Kinshasa, Juillet 2012
- Beitone.A, Cazorla.A, Dollo.C, Drai. M, « Dictionnaire des sciences économiques », 2<sup>ème</sup> Edition, Paris, 2007
- Coulibault.F, Latrasse.M, Eliashberg.C, « les grands principes de l'assurance », 10<sup>ème</sup> Éditions, l'Argus, paris, 2011
- Khedhiris. K, « Cours d'économétrie », méthodes et application, LA VOISIER, paris, 2007
- Lambert.F, « Droit des assurances », Edition dalloz, paris, 2001
- Landel. J, Charré-Serveau. M : LEXIQUE des termes d'assurances, paris 2000
- Gestion des entreprises d'assurances : mécanismes économiques et financiers, VALIN Gérard
- PFEFFER I. « Insurance and Economic Theory »
  
- « Acte final et rapport », Actes de la CNUCED, annexe A18.23, Ed. Dunod, Paris, 1964

## **THESES ET MEMOIRES**

- Benjouid Zakaria : « quelle politique industrielle pour le secteur des assurances », Mémoire de licence, option : commerce et Marketing, Université Hassan, Maroc, 2006
- Mezdad.L, « Essai d’analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans L’intermédiation financière nationale », mémoire du magistère en science économique, Option MFB, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2006.
- Mulumba-Kenga, Tshielekeja.M, « L’Assurance : Catalyseur du Développement : Modèles de références et Applications au cas de la République Démocratique du Congo », thèse du doctorat en sciences économiques et de gestion, Université catholique de Louvain, 2011.
- Sadi-Talbi N.H. « Le secteur de l’assurance et le développement économique. Une approche empirique des comportements des PME face au risque », thèse du doctorat en science économique, Option : Gestion du développement, Université de Bejaia, 2015/2016

## **ARTICLES**

- « Assurance-histoire et droit de l’assurance » Jean-Pierre AUDINOT, Jacques GARNIE, Encyclopédie universalis
- « Risk, Uncertainty, and Profit », KNIGHT
- « Croissance, cycles et crises » par Martin Anota, sept.2012
- Organisation internationale du travail (OIT) « Assurance et développement économique, stabilisation et répartition »
- OUTREVILLE J.-F. (1990), « The Economic Significance of Insurance Markets in Developing Countries »,

- Journal of Risk and Insurance, vol. 18, no 3, pp. 487-498.
- OUTREVILLE J.-F. (1996), « Life Insurance Markets in Developing Countries », *Journal of Risk and Insurance*, vol. 63, no 2, pp. 263-278.
- OUTREVILLE J.-F. (2011), « The Relationship between Insurance and Economic Development: 80
- Empirical Papers for a Review of the Literature », International Centre for Economic Research, Turin, *Working Paper*, no 12/2011.
- PARK S. C. et LEMAIRE J. (2011), « The Impact of Culture on the Demand for Non-Life Insurance »,
- University of Pennsylvania, Wharton School, *Working Paper*, no IRM 2011-02.
- BECK T. et WEBB I. (2003), « Economic, Demographic and Institutional Determinants of Life Insurance
- Consumption across Countries », World Bank, *Economic Review*, vol. 17, no 1, pp. 51-88.
- BEENSTOCK M., DICKINSON G. et KHAJURIA S. (1988), « The Relationship between Property Liability
- Insurance Premiums and Income: an International Analysis », *Journal of Risk and Insurance*, vol. 55, no 2, pp. 259-272.

## **WEBOGRAPHIES**

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2012-2-page-63.htm>

[www.universalis.fr/encyclopedie/assurance-histoire-et-droit-de-l-assurance/](http://www.universalis.fr/encyclopedie/assurance-histoire-et-droit-de-l-assurance/)

<https://protect-plus-assurances.fr/historique-assurance/>

[www.index-assurance-fr/histoire-assurance/](http://www.index-assurance-fr/histoire-assurance/)

[www.erudit.org/fr/revues/mlj/2011](http://www.erudit.org/fr/revues/mlj/2011)

[https://www.banquemondiale.org/fr/home](http://www.banquemondiale.org/fr/home)

[https://www.dgae.finances.bj/direction-des-assurances-da-2/](http://www.dgae.finances.bj/direction-des-assurances-da-2/)

[https://cima-afrique.org/dna-ben-fr-2/](http://cima-afrique.org/dna-ben-fr-2/)

[https://www.cica-re.com/Benin.html](http://www.cica-re.com/Benin.html)

## **Résumé**

L'assurance longtemps considérée comme facteur de croissance et de développement économique, a subi de nombreuses mutations à travers l'histoire avant de s'imposer dans les sociétés africaines avec beaucoup de difficultés et de défis. Incitant à l'investissement, l'assurance couvre de nombreux risques de l'assuré et lui garantit un patrimoine pour sa survie dans le futur (Epargne et primes). Elle participe de façon indirecte à la création de la valeur ajoutée(PIB).

L'Objet de ce travail est de déterminer l'impact que représentent les assurances sur l'économie Béninoise avec les données statistiques de 2009-2019. Les analyses macroéconomiques des chiffres statistiques du marché des assurances du Bénin prouvent que l'assurance est l'un des piliers de l'économie béninoise.

## **SUMMARY**

Insurance, long time considered a factor of growth and economic development, has undergone many changes throughout history before imposing itself in African societies with many difficulties and challenges. Encouraging investment, insurance covers many of the insured's risks and guarantees them assets for their survival in the future (savings and premiums). It participates indirectly in the creation of added value (GDP).

The purpose of this work is to determine the impact of insurance on the Beninese economy with statistical data from 2009-2019. Macroeconomic analyzes of the statistical figures of the insurance market in Benin proved that insurance is one of the pillars of the Beninese economy.